



Bulletin Vert

**Pour une Suisse
ouverte et solidaire**



**Le printemps
des Verts**



Anne Briol Jung
Genève



Felix Wirz
Berne

Ecopolitics –
votre partenaire pour un travail
politique professionnel

Ecopolitics est votre centre de compétences et de services en matière de politique. Nous vous tenons informés de l'actualité politique, nous réalisons des analyses et des stratégies et nous vous aidons à transmettre vos idées au monde politique. Nous gérons des secrétariats d'organisations et transmettons nos connaissances par le biais de cours.

Ecopolitics Sàrl, case postale 288, 3000 Berne 7
T 031 313 34 34, info@ecopolitics.ch, www.ecopolitics.ch



VELO
POSTALE GENEVE

**LIVRAISON
EXPRESS**

022 321 18 28
WWW.LAVELOPOSTALE.COM



SANS SURTAXE CARBURANT!

Retrouvons la saveur des produits de proximité. Tissons des liens durables entre citoyens des villes et des campagnes. Mettons un visage de paysan-ne à notre aliment. Consommateurs et producteurs mettent en pratique le concept de souveraineté alimentaire, à l'abri d'un marché mondial qui met en péril l'agriculture de proximité et impose la mal-bouffe.

Lopin bleu

«Lopin bleu» est né le 6 juin 2005 à Neuchâtel.



www.lopinbleu.ch



www.labonnecombine.ch
rte de Renens 4, 1008 Prilly, tél. 021 624 64 74

- Plus de 400 appareils d'occasion révisés et garantis 6 à 12 mois.
- 6 mois de garantie sur toutes nos réparations.

Vente et réparation
Occasion et neuf
électroménager • TV • hi-fi • vidéo



Votations fédérales du 24 septembre 2006

2 X NON aux lois sur l'asile et les étrangers



Vert gagnant

Comme présidente des Verts suisses, cela fait déjà quelque temps que je vis un printemps politique. Non pas que le temps soit toujours au beau fixe pour nous autres Verts, ou que nous ne devions pas essuyer des orages. Mais tout ce vert qui pousse et prend racine dans le champ politique me réjouit: non seulement parce que les plantes sont nombreuses, mais aussi et surtout parce qu'elles sont si variées. La diversité des personnalités de nos élu-e-s font de notre parti un organisme plein de vie, qui rassemble des compétences multiples.

Pour que les plantes poussent et puissent s'épanouir, il faut leur offrir les meilleurs soins. C'est pourquoi je voudrais d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui jardinent en coulisses et fournissent à la base un travail politique essentiel.

Nos idées centrales sont toujours les mêmes, mais les problèmes ont eux tendance à s'aggraver. Après les catastrophes météorologiques, les particules fines, les alertes à l'ozone, il y a toujours plus de citoyennes et de citoyens qui comprennent pourquoi nous exigeons des mesures pour une politique climatique responsable et durable. De plus en plus de personnes sont persuadées qu'il faut savoir se passer du pétrole et réclament des énergies alternatives et plus d'efficacité énergétique. Avec le durcissement de la politique d'asile au niveau fédéral, toujours plus nombreux sont celles et ceux qui se détournent des partis qui ignorent le respect des droits humains.

La politique verte est plus nécessaire que jamais. Continuons à nous battre, sans relâche!



Ruth Genner
Présidente des Verts suisses
Conseillère nationale ZH

Le «vert» est une couleur en vogue au sein des parlements cantonaux et des assemblées communales. Sans être nécessairement spectaculaire, cette progression frappe par sa constance dans le temps et son étendue géographique. La progression est régulière sans pour autant être forte. Le mouvement tend à toucher l'ensemble des cantons; il ne se confine plus aux villes. Quelles raisons à ce succès et quels risques?

Les raisons de ce succès sont techniques et politiques:

LES RAISONS TECHNIQUES

L'implantation d'un parti répond à des logiques de paliers. La création d'un groupe partisan dans une région demande du temps, de la conviction. Il faut oser montrer sa couleur politique. Ce premier pas franchi, ce groupe doit apporter une certaine crédibilité électorale, donner l'impression de pouvoir rivaliser avec les autres mouvements partisans. Ce deuxième palier franchi, ce nouveau groupe va mobiliser autour de lui les voix de citoyens qui attendaient une telle ouverture politique, mais aussi celles de personnes ne se sentant pas ou plus à l'aise dans la représentation des partis traditionnels. L'implantation d'un nouveau groupe peut par conséquent être spectaculaire, le parti passant de 0% à 5 ou 10%. Son assise n'est pas pour autant acquise. Celle-là dépendra du militantisme sur le terrain, de la capacité des élus à faire passer des idées, de la présence du mouvement dans le quotidien. C'est un troisième palier. Les Verts franchissent, selon les régions, l'un ou l'autre de ces paliers.

Durant cette phase d'implantation, une grande partie des progrès se joue à la marge. Le succès ou l'échec peut dépendre de faibles variations dans l'expression de l'électorat.

LES RAISONS POLITIQUES

Les raisons politiques sont probablement plus importantes pour le parti. On peut tenter de lire le succès des Verts au travers du prisme des clivages tel que l'avait construit Stein Rokkan. Le cher-

cheur norvégien avait montré que le champ politique était divisé par des clivages sur lesquels les partis politiques se situaient. Ainsi, l'opposition *possédants/travailleurs*, la plus marquée par ces dernières décennies, confronte les partis bourgeois aux partis ouvriers. Le clivage *cléricall/anticléricall* a vu s'affronter les partis laïcs et pro-religieux surtout au XIX^e siècle. Deux autres clivages existaient à ses yeux: *centre/périphérie* (nationalistes et régionaux) et *rural/urbain*. C'est sur ce dernier clivage que Stein Rokkan eût positionné les Verts.

Le vert se porte haut cette saison en Suisse

Le mouvement des Verts tend à actualiser un nouveau clivage au détriment de celui traditionnellement marqué par le couple *gauche/droite*. C'est une des raisons de son succès. Les questions et les réponses provenant du mouvement parviennent à convaincre un public qui ne s'identifie pas ou plus à la défense d'intérêts liés au monde industriel. Le passage à une société dite post-moderne, hautement scolarisée, dominée par les services, met en évidence des besoins nouveaux centrés sur la qualité et plus la quantité, sur la qualité de vie et plus sur le travail. Ces luttes ont été en grande partie portées par les nouveaux mouvements sociaux qui mobilisent d'abord des femmes et des jeunes contre les discriminations, la technocratie, le racisme; pour plus d'égalité, pour le patrimoine, etc.

Les Verts s'inscrivent particulièrement bien dans ce changement de société, qui ne signifie toutefois pas que les enjeux

liés aux autres clivages aient disparu. Leurs projets d'action se construisent autour de l'identité, la culture, les droits, la sociabilité. Le style, le discours, la manière renouvellent la classe politique. Ils tendent également à la désorienter.

LES RISQUES

La progression des Verts indique une profonde mutation de la société. Elle montre probablement aussi l'affirmation d'un électorat plus féminisé, un peu plus jeune, à l'engagement multiple, soucieux de traduire au plan politique ses préoccupations fondamentales telles que l'écologie (dans le sens large qui lui a été donné ci-dessus), mais également un partage équitable des richesses matérielles et non matérielles, une juste représentation des «minorités».

L'implantation du mouvement, qui devra se vérifier ces prochaines années, permet l'expression de nouvelles préoccupations. Cela n'ira pas sans la montée d'une certaine animosité à son égard, de convoitises, mais aussi l'apparition d'un opportunisme politique. Les risques sont importants de voir le mouvement perdre de sa pertinence électorale par sa confrontation au pouvoir. Les ambitions personnelles, les luttes fratricides pourraient aussi ternir son image à moyen terme. Par ailleurs, un danger sérieux guette les Verts qui pourraient se laisser dépasser par les enjeux partisans, délaissant du coup ce qui fait leur force et leur tranquillité actuelles: priorités au long terme, à la qualité de vie et au respect des autres.

Par contre, l'entrée dans les exécutifs devrait plutôt galvaniser le mouvement; elle devrait également permettre d'améliorer son assise. Il me semble que son adéquation aux mutations sociales et économiques de notre société actuelle devrait convaincre un électorat encore plus large de la pertinence de la lecture «verte» des problèmes économiques et sociaux.

René Knüsel

René Knüsel est professeur ordinaire à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, titulaire de la chaire de politique sociale.

Faire de la politique, ce n'est pas chercher le pouvoir. En tout cas pas le pouvoir sur... les gens, peut-être le pouvoir de... changer quelque chose. Tout est politique. Quiconque prétend ne pas s'occuper de politique verra la politique s'occuper de lui.

Il n'y a qu'une manière de l'appivoiser, c'est de s'y engager.

Anne-Catherine Menétrey

Vingt Verts à la tête des villes suisses

En Suisse alémanique, les Verts sont présents dans les exécutifs de neuf villes de plus de 10 000 habitants, dont Berne et Zurich. **En Suisse romande**, les sept élus vaudois rejoignent leurs collègues de Genève, Lancy, Sion et Sierre. Prochaine échéance: les élections municipales genevoises de mars-avril 2007.

LAUSANNE



Daniel Brélaz
Syndic
Administration générale et finances
Elu en 1989
Elu syndic en 2001, réélu en 2006

*1950
Mathématicien
Député. Conseiller national (1979-1989)

LAUSANNE



Jean-Yves Pidoux
Conseiller municipal en charge des services industriels
Elu en 2006

*1956
Professeur de sociologie. Député (dès 2002). Président des Verts lausannois (2000-2003)

PULLY



Jean-François Maire
Conseiller municipal (dicastère pas encore connu)
Elu en 2006

*1942
Ancien enseignant à l'Université de Lausanne, français langue étrangère

RENEVS



Tinetta Maystre
Conseillère municipale
Direction de l'urbanisme et des bâtiments
Elue en 2006

*1961
Géographe
Secrétaire générale des Verts VD (1999-2006)

NYON



Olivier Mayor
Conseiller municipal en charge du service des affaires sociales et du service des sports, écoles, cultes
Elu en 2006

*1966
Producteur d'événements

MONTREUX



Jacques Delaporte
Conseiller municipal en charge des domaines et bâtiments
Première élection en 1996 (élection complémentaire)

*1962
Docteur ès sciences
Enseignant

YVERDON-LES-BAINS



Cédric Pillonel
Conseiller municipal en charge du service des énergies
Elu en 2006

*1976
Historien. Secrétaire politique des Verts VD (2004-2006)
Porte-parole de l'Eglise catholique NE

SUISSE ALÉMANIQUE

Lors des élections communales zurichoises du 12 février 2006, ont été élus ou réélus **Monika Stocker** à Zurich (affaires sociales), **Martin Graf** à Illnau-Effretikon (président), **Mathias Christen** à Kloten (population) et **Matthias Gfeller** à Winterthur (services industriels). Les élus dans les autres cantons sont **Regula Rytz** à Berne (ponts et chaussées, circulation, espaces verts), **Lukas Ott** à Liestal (formation), **Ruedi Meier** à Lucerne (affaires sociales), **Cyrill Wiget** à Kriens (environnement et sécurité) et **Thomas Feurer** à Schaffhouse (social et culture).

GENÈVE



Patrice Mugny
Conseiller administratif
Département des affaires culturelles
Elu en 2003

*1953
Journaliste
Conseiller national (1999-2003)
Coprésident des Verts suisses (2001-2003)

LANCY



François Baertschi
Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, des affaires sociales et de l'Agenda 21
Elu en 2003

*1950
Enseignant

SION



Jean-Pascal Fournier
Conseiller municipal en charge de la commission jeunesse et loisirs
Elu en 2001, réélu en 2005

*1966
Juriste
Vice-président des Verts valaisans

SIERRE



Christian Barras
Conseiller municipal en charge de la commission environnement, Cité de l'énergie et tutelle
Elu en 2005

*1960
Responsable en ressources humaines

Bernhard Pulver élu au gouvernement bernois



L'ancien secrétaire général du Parti écologiste suisse (1987-1995), entré en fonction le 1^{er} juin, est en charge de l'instruction publique.

«Les écologistes, pivot d'un nouveau projet politique pour la Suisse»

Depuis des années, le projet politique rose-vert connaît un véritable succès en Suisse. Tout d'abord, les villes comme Genève, Lausanne, Berne, Bienne, Zurich, ont été gagnées par des majorités roses-vertes. Et depuis quelque temps, la vague rose-verte envahit des cantons entiers: après Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève, c'est le canton de Berne, jusqu'alors véritable forteresse de l'UDC, qui s'est exprimé, lors des élections du 9 avril 2006, en faveur d'une nouvelle majorité gouvernementale.

Dans ce mouvement, les Verts jouent un rôle primordial: le renouveau de la politique suisse a besoin de deux partenaires forts. Un parti écologiste fort ainsi qu'un parti socialiste fort. Ce n'est qu'ensemble que nous arrivons à gagner des majorités.

Les majorités roses-vertes sont une perspective pour l'ensemble de la Suisse: les temps sont loin où les propos des socialistes et des écologistes étaient considérés comme «extrémistes». De plus en plus, les gens comprennent que les solutions écologistes sont des solutions à

long terme et réfléchies qui tiennent compte de tous les aspects du développement durable: de l'écologie, de l'économie et du social. De leur côté, les programmes politiques des radicaux et de l'UDC tournent autour d'un démantèlement de l'Etat: «Il faut couper à la tronçonneuse dans les prestations étatiques» affirme un conseiller national UDC bernois.

Or, celles et ceux qui prennent au sérieux les recommandations des économistes apprennent vite qu'on n'obtient pas un succès économique durable par le démantèlement des prestations de l'Etat,

mais par un paquet de mesures ciblées. Parmi celles-ci, on peut citer:

- l'amélioration de la formation et des connaissances linguistiques (voir l'expérience des Pays-Bas ou de la Finlande, par exemple),
- la promotion de l'innovation écologique, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (voir l'essor de l'industrie éolienne en Allemagne, par exemple),
- l'amélioration des prestations de l'Etat dans le sens d'une augmentation de l'efficacité et une simplification de certaines procédures,

- une politique familiale qui permet de concilier famille et activité lucrative (écoles de jour et horaires continus, par exemple).

Ce ne sont que quelques exemples de nos visions politiques. Ces projets ne sont pas nécessairement coûteux, souvent il s'agit plutôt d'une réorientation des priorités politiques. De toute façon, d'un point de vue écologiste, il faut éviter de financer les mesures d'aujourd'hui par une augmentation de la dette pour les générations futures.

Pour convaincre une grande partie de la population, l'alliance rose-verte doit mettre en œuvre une politique réfléchie et prudente. Une politique aux accents écologiques et sociaux, bien évidemment. En même temps, nous devons jeter des ponts vers les autres partis. Force est de constater que les écologistes gagnent en crédibilité s'ils acceptent, et affirment même, que les autres partis – nos «adversaires politiques» – défendent des idées parfois intéressantes, parfois convaincantes, dont il faut tenir compte dans notre recherche de solutions. Le respect des autres et de leurs idées augmente notre force de conviction et améliore la qualité de nos propres propositions.

Ceci dit, il faut clarifier une chose: une politique respectueuse d'autres positions politiques, une politique ouverte, jetant des ponts, n'a rien à voir avec une politique moue ou floue, qui flotte quelque part «au centre», sans profil politique. Personnellement, j'ai toujours affirmé que je me considère de gauche, car je mets au centre de mes préoccupations une politique solidaire et sociale (et écologiste, naturellement). Mais être ancré à gauche ne signifie nullement que nous devons mener une politique de polarisation et suivre le style de confrontation qu'a introduit l'UDC dans notre pays. Tout en étant solidement ancrés dans la politique affirmée et profilée des Verts, et tout en ayant une «boussole politique» claire (écologique, sociale et libérale, au sens originnaire du terme), nous pouvons et nous devons néanmoins être pragmatiques et ouverts aux idées des autres. Ce n'est qu'ensemble, avec les gens des autres partis, que nous arriverons à faire bouger ce pays. Mais jeter des ponts, ce n'est pas un programme, c'est une manière de chercher des solutions et de respecter les autres.

Les écologistes peuvent et doivent jouer le rôle de pivot d'une nouvelle majorité politique. Espérons que cette nouvelle majorité, ayant gagné déjà plusieurs cantons, gagnera bientôt le niveau fédéral!

Bernhard Pulver

L'arrivée relativement récente – à peine quarante ans – des mouvements écologistes dans l'univers politique intrigue les politologues. En fait, rien ne prédestinait l'écologie scientifique, dénommée ainsi par le naturaliste allemand Ernst Haeckel en 1866, à devenir un mouvement politique. Il n'est pas inutile de rappeler que l'écologie politique qui en est issue plonge ses racines dans les sciences naturelles. En ce sens, elle diffère sensiblement de tous les autres mouvements politiques fondés sur les courants philosophiques du XIX^e siècle (notamment libéral ou marxiste).

DE LA RÉTROSPECTIVE...

Un pas décisif a été franchi avec la création des partis écologistes, dès les années 80, qui prennent le nom de «Verts». Leur programme politique ne se borne pas aux problèmes environnementaux, mais présente une critique radicale de la société industrielle, facteur principal de la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie. Pour les Verts, la croissance exponentielle «conduit à une catastrophe écologique, épuise toutes ressources non renouvelables, pollue irréversiblement notre milieu, crée des montagnes de déchets de plus en plus difficiles à gérer, nécessite des techniques lourdes, peu démocratiques, voire non maîtrisables, comme le nucléaire» (Programme des écologistes belges, 1996). Pour sauvegarder la biosphère, donc la vie sur la planète, les Verts exigent des changements fondamentaux qui touchent au mode de vie et à l'organisation de la société.

Une fois que les Verts accèdent à des charges électorales, ils trouvent de nombreux obstacles sur leur trajectoire. Critiqués, raillés, décriés, ils sont isolés dans une arène politique où personne ne les attendait. Chaque campagne électorale devient une épreuve où les Verts frôlent plusieurs fois le quorum fatidique. Placer un élu Vert dans un exécutif n'est alors qu'un rêve lointain. Apparemment, les électeurs demandent que les Verts fassent d'abord leurs preuves dans l'opposition, avant de leur confier des tâches gouvernementales.

Dans ces conditions, la stratégie des Verts a d'abord visé à chercher des alliances, essentiellement à gauche, pour se maintenir au parlement et pour sortir de l'isolement. Ensuite, il a

fallu afficher sa différence, pour attirer un électoral plutôt mouvant. En effet, il est notoire que les partis écologistes n'ont pas de base sociale stable, ses électeurs fluctuent, ballottés au gré des changements, des préoccupations à court terme et des aspirations à long terme.

...À LA PROSPECTIVE

Ceci étant dit, la montée des Verts – d'abord lente, mais qui s'accélère par la suite – est patente. Les explications sont multiples. Concernant les changements climatiques ou l'épuisement des ressources non renouvelables, les Verts tirent depuis de nombreuses années la sonnette d'alarme. C'est vrai aussi pour les questions sociales, avec l'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion et, malheureusement, les faits leur donnent raison. Par ailleurs, la charge symbolique des problèmes écologiques que les Verts évoquent est également si forte qu'aucun autre parti n'arrive à la contrer.

Les transformations sont tout aussi considérables sur le plan interne. L'arrivée d'une nouvelle génération chez les Verts a entraîné un changement de discours, devenu plus frais, plus réaliste, plus positif et moins culpabilisant (eh oui...), et qui reflète davantage les attentes sociales des citoyens. Le travail fourni par les élus, confrontés à des problèmes qui à l'origine n'avaient pas de liens directs avec l'écologie a montré que les Verts sont capables de sortir des chemins battus et aborder les thématiques les plus diverses et les plus complexes sous un angle nouveau. Cela a permis de renouveler le discours des Verts, sans oublier l'utopie d'un monde respectueux de l'environnement et des gens...

Alors, demain, le Conseil fédéral? Ce moment viendra à coup sûr, mais il nous faut construire préalablement une solide base électorale et parlementaire également au niveau fédéral. Il ne faut pas oublier en effet que, malgré des succès grisants, les Verts sont encore très minoritaires par rapport aux grands partis traditionnels et que pour accéder au pouvoir suprême au niveau fédéral, ils doivent trouver des alliés. En outre, l'expérience montre qu'avant d'être élu à l'exécutif, il faut avoir fait ses preuves au législatif. Et là, les rapports de force au parlement fédéral rendent la tâche des Verts particulièrement difficile. Mais rien n'est impossible, il faut garder le cap et espérer que le temps de fêter la première conseillère fédérale des Verts n'est pas si lointain.

András November

Ancien député au Grand Conseil genevois (1985-1992)



LEtr et LAsi, la mobilisation continue

Les référendums contre la LEtr et la LAsi, ces deux lois iniques, ont abouti, et même largement! La votation aura lieu le 24 septembre 2006. Si nous réussissons d'ici là à maintenir la large mobilisation qu'a suscitée la récolte de signatures, un succès tout aussi remarquable n'est pas à exclure.

Quand l'encre gèle dans le stylo, quand les orteils sont glacés après une demi-heure, même avec les bottes les plus isolantes, quand les gens emmitoufflés passent en toute hâte, il n'est pas bon de récolter des signatures.

Nous n'avons pas choisi la saison, encore moins cet hiver particulièrement rigoureux, quand nous avons décidé de lancer le référendum contre la Loi sur les étrangers (LEtr), avec Solidarité sans frontières, le Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants (FIMM) et le comité unitaire romand, et de créer le comité «2 x NON».

C'est le conseiller fédéral Blocher et le parlement qui nous y ont contraints, lorsque la majorité de nos élus a adopté, le 16 décembre, ces deux lois iniques qui durcissent de façon inadmissible la politique suisse en matière de migration.

Les œuvres d'entraide et le PS avaient déjà annoncé le référendum contre la Loi sur l'asile (LAsi), mais personne ne voulait se brûler les doigts en s'attaquant à la Loi sur les étrangers. Pour les Verts, il a toujours été évident qu'il fallait s'opposer avec la même énergie aux deux lois. En effet, les mesures de contraintes, soit la détention préventive prolongée jusqu'à deux ans, sont inscrites dans les deux lois. Nous avons aussi toujours critiqué la distinction introduite par la LEtr entre ressortissants de l'UE et personnes venant de pays hors UE. Les restrictions à l'établissement qui touchent aussi des personnes établies et travaillant de longue date dans notre pays, les obstacles accrus au regroupement familial, l'ingérence des officiers d'état-civil dans la vie privée des étrangers, l'impossibilité de régulariser la situation des sans-papiers et le préjudice infligé aux Suisses dont le conjoint ou la



Pour soutenir financièrement la campagne: **compte postal 30-171066-8**

conjointe est étranger, toutes ces dispositions sont inadmissibles pour les Verts.

C'est donc en pleine connaissance de cause et malgré le climat glacial, tant du point de vue politique que météorologique, que nous avons lancé le référendum contre la LEtr. Et nous avons été récompensés. Les contacts que nous avons tissés au cours des années, avec les syndicats, les associations de base, ont permis ce succès. Et nous n'en sommes pas peu fiers: 85 000 signatures contre la LEtr, 121 000 contre la LAsi (contrôlées et non-contrôlées confondues). Ceci prouve qu'il y a en Suisse de très nombreuses personnes qui ne sont pas d'accord avec les lois discriminatoires, excluantes et inhumaines que le Conseil fédéral et le parlement ont concoctées.

Les référendums viennent en votation le 24 septembre, et nous devons maintenir cette large mobilisation dans la deuxième phase de la campagne référen-

taire. Naturellement, l'engagement de personnalités telles que Ruth Dreifuss, pour ne nommer qu'elle, est essentiel pour interpeller la population, mais le gros du travail se fera dans la rue.

Nous sommes en train de préparer la campagne. Nos moyens sont limités. Il est d'autant plus important pour nous d'activer nos réseaux et de faire preuve de créativité! Le coup d'envoi de la campagne de votation sera donné le 17 juin, à l'occasion de la manifestation nationale à laquelle nous vous invitons à participer nombreux (*voir ci-contre*). On pourra y acheter le CD *Rock down Ausländer- und Asylgesetz*, auquel ont participé de nombreux musiciens suisses. A partir de fin juin, notre secrétariat mettra à votre disposition des affiches et des tracts. La coordination de la campagne pour les Verts suisses sera assurée par Roland Brunner, que vous pouvez contacter au secrétariat national.

Un été chargé nous attend. Nous avons quelques raisons d'être optimistes. Et cela peut paraître banal, mais il faut le répéter: ensemble, nous sommes forts! Participez à la manifestation du 17 juin, engagez-vous dans vos comités régionaux!



Gabriela Bader

Secrétaire du groupe parlementaire des Verts au Conseil national

Pour en savoir plus

www.double-non.ch

www.stopexclusion.ch

www.sansnous.ch

Manifestation nationale samedi 17 juin

MANIF_17. JUIN 06 Appel traduit en diverses langues: www.sansnous.ch

LA SUISSE C'EST NOUS.

STOP A LA HAINE DE L'ETRANGER.
2 X NON AUX LOIS SUR L'ASILE ET LES ETRANGERS.



Grande manifestation nationale
Samedi, 17 juin 2006
14 h, Waisenhausplatz, Berne.



Je m'abonne

M. M^{me} Société/Association

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél. e-mail

- abonnement 6 numéros (1 an) à 25 fr.**
 abonnement de soutien à 100 fr.

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 1

J'offre un abonnement à

M. M^{me} Société/Association

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél. e-mail

abonnement 6 numéros (1 an): 25 fr.

Adresse de facturation:

M. M^{me} Société/Association

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél. e-mail

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 1

Les Verts m'intéressent



- Je souhaite recevoir des informations
 Je désire devenir membre des Verts

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél. e-mail

Talon à envoyer au secrétariat d'un parti cantonal (voir la liste ci-contre)

BV 1



Les Verts suisses

Waisenhausplatz 21, 3011 Berne
 Tél. 031 312 66 60 – Fax 031 312 66 62
 verts@verts.ch

www.verts.ch

GE

Les Verts genevois

Rue des Voisins 14
 Case postale 345, 1211 Genève 4
 Tél. 022 800 38 48 – Fax 022 800 38 49
 ge@verts.ch
www.verts.ch/ge

VD

Les Verts, mouvement écologiste vaudois

Place de la Palud 7, 1003 Lausanne
 Tél. 021 351 36 30 – Fax 021 351 36 31
 verts@verts-vd.ch
www.verts-vd.ch

VS

Les Verts valaisans

Case postale 2315, 1950 Sion 2 Nord
 vs@verts.ch
www.verts.ch/vs

FR

Les Verts fribourgeois

Case postale 1586, 1701 Fribourg
 Tél. 026 424 76 62 – Fax 026 424 71 96
 info@verts-fr.ch
www.verts-fr.ch

NE

Les Verts neuchâtelois

Rue de la Côte 39, 2400 Le Locle
 Tél. 032 852 07 26
 ne@verts.ch
www.verts-ne.ch

JU

Les Verts jurassiens

Case postale 35, 2853 Courfaivre

BE

Les Verts-Bienne

Case postale 665, 2501 Bienne
www.gruene-biel.ch

TI

I Verdi del Ticino

Casella postale 1704, 6830 Chiasso 1
 Tél./Fax 091 682 02 47
 coordinamento@verdi-ti.ch
www.verdi-ti.ch

Chronique parlementaire

E la nave va!

Le groupe parlementaire des Verts au Conseil national connaît quelques changements. Nous avions déjà «perdu» Cécile Bühlmann, et nous allons «perdre» Pia Hollenstein. Deux piliers du groupe, deux «monuments» de sagesse, d'engagement, de ténacité et de courage. Avec elles, le groupe a aussi perdu sa présidente et sa vice-présidente. Une page se tourne, une autre s'ouvre... Je profite du fait que je remplace pour cette chronique Therese Froesch, nouvelle présidente, pour glisser un commentaire élogieux, qu'elle n'aurait pas fait elle-même: efficace, capable de tenir le gouvernail dans la tempête, et patiente... ô combien patiente, elle dirige le groupe à la satisfaction générale!

Je signale toutefois que ces changements ont porté un coup à notre célèbre parité: nous serons désormais huit hommes et six femmes. Qu'on se le dise dans les cantons et qu'on s'en rappelle pour la composition des listes en automne 2007!

Quant au menu de la session de mars 2006, il était comme à l'accoutumée si riche et varié que je crains bien de ne pouvoir tout raconter. En fait, je voudrais m'arrêter sur quatre débats.

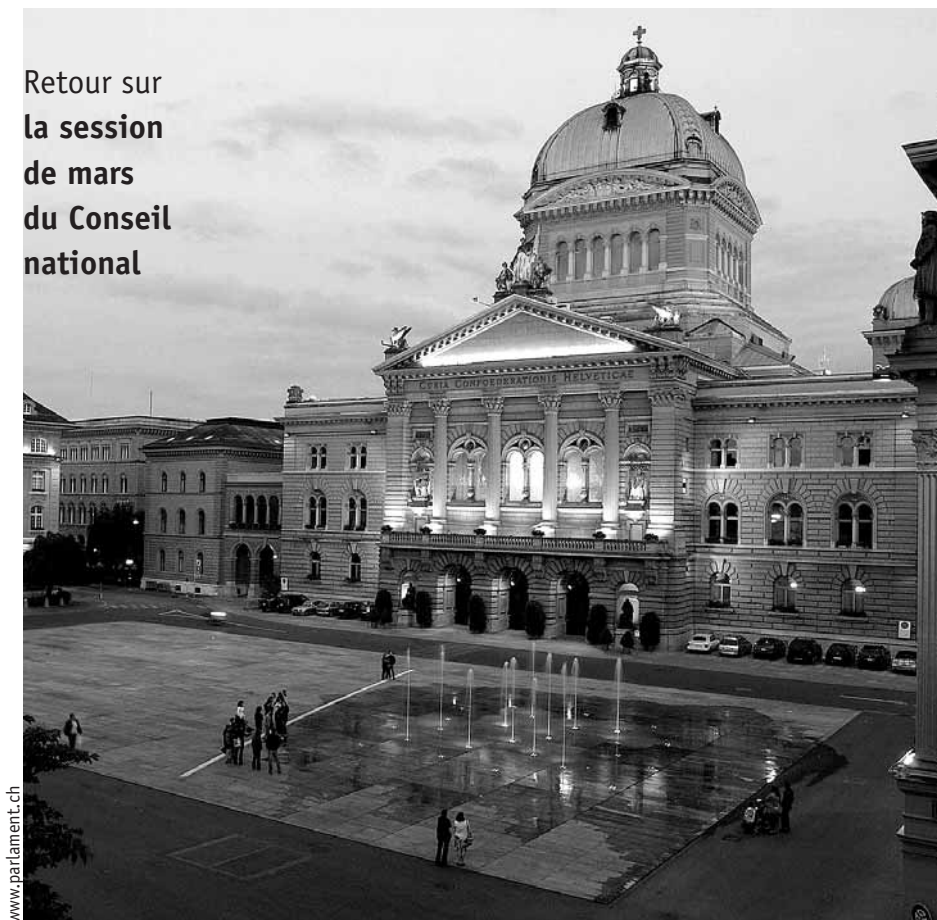
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette révision partielle de la loi concernait des assouplissements dans les zones agricoles, d'une part pour permettre des installations de biogaz; d'autre part pour élargir les possibilités d'activités accessoires non agricoles des agriculteurs et de valorisation de leurs bâtiments. Le groupe s'est trouvé tiraillé entre son souhait de favoriser les énergies renouvelables et donc les installations de biogaz d'un côté, et sa volonté de protéger les zones agricoles de l'autre, en évitant d'en faire des foutoirs avec restaurants, piscines, véhicules 4x4 et hangars à chevaux. Vu que cette révision préfigure celle qui va suivre, nous nous sommes déterminés pour la non entrée en matière d'abord, assortie de propositions pour limiter les dégâts ensuite. Mais sans succès.

L'EURO 08 ET LA LOI SUR LE HOOLIGANISME

Le groupe s'est montré très actif sur ce dossier, après d'intenses discussions pour savoir si nous voulions refuser purement et simplement le crédit supplémentaire de quelque 80 millions, ou plutôt renvoyer le projet au Conseil fédéral.

Retour sur la session de mars du Conseil national



Un objectif pour 2007: le renforcement de la députation Verte aux Chambres fédérales.

Finalement, nous avons fait les deux, et nous sommes ensuite largement intervenus, en faveur du travail de prévention avec les fans, en faveur de la lutte contre la prostitution forcée, pour l'interdiction de l'alcool et pour des programmes de prévention, pour des constructions et des prestations plus écologiques. Le groupe a adopté une position très cohérente sur ce point, contrairement aux socialistes qui ont abondamment critiqué le projet pour voter ensuite les crédits demandés, et même au-delà. Quant à la loi sur la sécurité intérieure et la violence dans les manifestations sportives (inadéquatement nommée «loi sur le hooliganisme»), nous l'avons unanimement refusée.

LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'AI

Cette affaire-là a été particulièrement douloureuse! La révision de la loi se fonde en effet sur l'obsession de l'abus qu'on a déjà vue à l'œuvre à propos de l'asile et des étrangers. En éludant soigneusement tout débat sur les causes de l'augmentation impressionnante des cas d'invalidité, notamment pour troubles psychiques, la majorité bourgeoise du Conseil national s'est ingéniée à supprimer tout ce qui pourrait ressembler à des mesures concrètes de réinsertion (quotas dans les

entreprises) et à multiplier les mesures de contrôle contre les «faux invalides». On peut s'attendre à des situations dramatiques, et on parle déjà de referendum.

LA TAXE SUR LE CO₂

Sur ce dossier, on pouvait craindre le pire, les radicaux ayant proposé en lieu et place de la taxe un centime climatique II, censé réduire les émissions de CO₂ par des améliorations dans le domaine des bâtiments. En fait c'était une tentative de plus pour torpiller la taxe. Eh bien ça n'a pas marché! Contrairement à la majorité (courte) de la commission, le plenum a préféré la taxe. Mais c'est une victoire sans vrai contenu, car le PDC, grâce à qui elle a été acquise, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne veut pas de taxe tant que le pétrole est cher. La commission va reprendre ses travaux, mais le climat va encore souffrir!



Anne-Catherine Menétrey
 Conseillère nationale VD
 Vice-présidente du groupe parlementaire

Pia Hollenstein, «réseautrice» infatigable



La conseillère nationale saint-galloise a surpris tout le monde. Sa dernière surprise aura été sa démission inattendue après quatorze riches années au Conseil national.

Celle qui était devenue la doyenne des élus Verts au National a sans doute décidé que ce moment était le plus favorable pour céder sa place à de nouvelles forces de Suisse orientale, et leur offrir les meilleures conditions pour défendre le siège des Verts lors des prochaines élections. Je suppose que cette décision n'a pas été facile à prendre, d'autant que les Verts en Suisse vont actuellement de succès en succès.

L'élection de Pia au Conseil national en 1991 a été une surprise. Grâce à son engagement total, elle a pu depuis conserver son siège, même lorsque les chances des candidatures vertes étaient au plus bas.

Elle s'est rapidement fait un nom comme antimilitariste de la première heure. Elle représentait la femme Verte par excellence dans un parlement dominé par les hommes: écologiste, sociale, féministe, pacifiste, courageuse, tenace! Au cours des années, elle a éterné un nombre considérable de politiciens chevronnés (et bourgeois) avec ses nombreuses interventions, questions, amendements. Mais Pia a aussi une qualité qui manque à la plupart des politiciens: elle sait rire d'elle-même!

Je n'ai pas calculé, mais je crois bien que Pia est la championne du monde des interventions parlementaires: il n'y guère de sujets sur lesquels elle n'est pas intervenue, par motion, postulat ou interpellation. Et le succès a aussi été au rendez-vous: grâce à Pia, les agissements en Afrique du Sud de certains notables suisses ont pu être rendus publics et, entretemps, d'autres ont aussi remarqué que nous possédons trop de

places d'armes, de chars et autre matériel militaire. Elle est aussi une protagoniste importante de la politique suisse de report du trafic de la route sur le rail.

Elle a créé le groupe de travail parlementaire consacré à la protection des animaux, pour ici également aider les plus faibles. Elle connaît la situation des pays en voie de développement, pas seulement à travers quelques voyages occasionnels, mais grâce à un engagement durable dans un dispensaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Il y a une autre chose qui m'a toujours frappée chez Pia: elle est la parfaite «réseautrice». Même ici dans le Gers, dans la lointaine Gascogne, les courriels circulaires de Pia me tenaient informés des derniers développements de la politique suisse, je recevais des invitations pour des manifestations anti-WEF ou pour les Sans-papiers, en faveur de la protection des animaux, j'étais invité à des débats sur l'éthique, ou encore à signer des lettres de protestation adressées au Conseil fédéral ou à un quelconque dictateur. Peut-être que ce travail désintéressé en réseau accompli par de nombreux Verts constitue la base du succès des écologistes dans tous les cantons suisses.

Je pense que Pia poursuivra inlassablement son travail politique aussi en dehors du parlement fédéral et ne craindra pas d'escalader les parois les plus abruptes! Bravo Pia, continue comme cela!

Ruedi Baumann

Ancien conseiller national
et ancien président des Verts suisses

Pour en savoir plus

www.piahollenstein.ch

Initiative Pour une interdiction des exportations de matériel de guerre

Le 30 avril, le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a décidé de lancer l'initiative «pour une interdiction des exportations de matériel de guerre». Le 20 mai, le bureau des Verts suisses a décidé de colancer cette initiative.

Les Verts s'engagent pour une résolution pacifique des conflits et pour l'arrêt de la fabrication et du commerce d'armement. C'est pourquoi nous avons participé activement au groupe contre les exportations de matériel de guerre. Très vite, ce groupe s'est mis d'accord pour lancer rapidement une initiative pour une interdiction des exportations de matériel de guerre.

Depuis la révision de la loi sur le matériel de guerre (1998), les autorités suisses ont assoupli la procédure d'autorisation pour l'exportation d'armes. Les exportations envisagées l'été dernier vers l'Iraq, le Pakistan et l'Inde sont l'expression de cet assouplissement. Par ailleurs, entre 2001 et 2004, plus d'un quart des armes suisses exportées l'ont été dans des pays qui participent à la soi-disant «guerre contre le terrorisme». Depuis 1998, les exportations d'armes ont augmenté de 81%.

L'initiative veut mettre un terme au commerce de la guerre. Elle prévoit notamment que le matériel de guerre et les biens militaires spéciaux sont interdits à l'exportation et au transit. Les biens militaires spéciaux sont par exemple les machines servant à la production de matériel de guerre, les simulateurs militaires, les avions d'entraînement militaires. Font exception les appareils servant au déménagement humanitaire. Serait également interdite l'exportation de biens immatériels (par exemple des plans de construction) et de technologies servant à la fabrication de matériel de guerre. L'interdiction s'étend également aux armes légères et aux petits calibres, à l'exception des armes sportives et des armes de chasse.

Les Verts s'engageront avec énergie dans la récolte de signatures et pour l'adoption de cette initiative. Il est en effet scandaleux qu'un pays qui se prétend neutre et humanitaire fasse des affaires avec la guerre et la mort. Nous pouvons mettre un terme à ce scandale, en signant l'initiative.

Hubert Zurkinden

Secrétaire général des Verts suisses

Pour en savoir plus

www.gssa.ch

Référendum Les fans de foot ont aussi des droits!

Fin mai 2006, le parlement fédéral a adopté en quatrième vitesse une modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI), la soi-disant «loi sur le hooliganisme». Le groupe des Verts au Conseil national s'était opposé à cette loi, et aujourd'hui les Verts suisses soutiennent le référendum contre cette loi qui viole les droits fondamentaux et la présomption d'innocence, et considère tous les supporters comme des hooligans en puissance.

C'est un fait: la violence lors de manifestations sportives existe et ne doit pas être tolérée. La seule question est de savoir comment on y répond, et surtout si les moyens dont nous disposons ne sont pas suffisants. Les Verts sont convaincus que la législation pénale dispose d'instruments pour lutter contre les personnes ou les groupes commettant des actes répréhensibles. Par contre, ce qui fait cruellement défaut en Suisse, c'est un programme d'encadrement des supporters, professionnel et indépendant, financé par les fans-clubs ainsi que les associations sportives et permettant une action durable en matière de prévention de la violence lors de manifestations sportives.

Au lendemain des violents affrontements qui ont suivi la finale du championnat de Suisse, à Bâle, on a entendu le même cri dans tous les médias, à savoir que la loi sur le hooliganisme aurait permis d'éviter ces affrontements. Rien n'est moins vrai, comme le soulignait le chef du groupe d'intervention «stade» de la police bâloise, qui précisait que les moyens d'intervenir existent déjà, et que c'est plutôt la volonté de les mettre en œuvre qui fait défaut. En effet, aujourd'hui déjà, le nom de la plupart des supporters violents du FC Bâle est connu. Aujourd'hui déjà, on peut prononcer à leur égard des interdictions de stade, mais cela suppose des contrôles accrus à l'entrée, ce que le FC Bâle et les exploitants du stade St-Jacques se sont jusqu'à présent refusés de faire. On ne veut pas contrarier ceux que l'entraîneur Gross appelle «les meilleurs fans du monde»...

Pour les Verts, il est inadmissible que sous prétexte de lutter contre quelques centaines de fans violents, on criminalise l'ensemble des fans. Cette loi prévoit notamment de ficher des personnes sur un simple soupçon d'appartenance à un groupe dit de hooligans, même des enfants dès l'âge de 12 ans! Elle permet aussi d'interdire l'accès à un stade et à ses abords ainsi que la garde à vue préventive de fans-clubs entiers. En bref, elle bafoue la présomption d'innocence, base de notre Etat de droit, en autorisant garde à vue, fichage et interdiction de périmètre sans que la justice se soit prononcée sur la culpabilité de la personne concernée, ouvrant tout grand la porte à l'arbitraire administratif.

Maîtriser la violence dans les manifestations sportives est une nécessité, mais pas au prix de nos droits fondamentaux! Les Verts engagent donc leurs membres et leurs sympathisants à signer le référendum.

Anita Frei

Pour en savoir plus

www.referendum-bwis.ch

Nanoquoi?

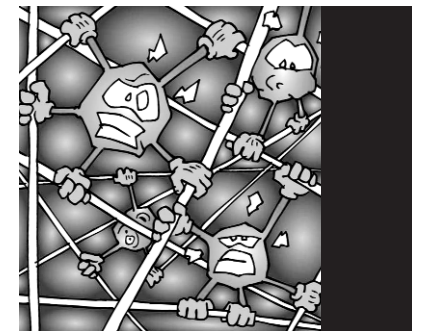
Le groupe des Verts au Conseil national s'empare d'un nouveau thème, la nanotechnologie, et dépose une motion qui exige des mesures pour la protection de l'environnement et de la santé.

«Nano quoi? Ben, c'est-à-dire que...» Telle est à peu près la réponse du citoyen moyen

à la question: que pensez-vous de la nanotechnologie? C'est encore un sujet réservé aux spécialistes, inconnu du grand public, mais le nombre de celles et ceux qui en ont entendu parler ne cesse d'augmenter. Tout d'abord parce que les produits issus de la nanotechnologie apparaissent sur le marché, ensuite parce qu'apparaissent les premiers problèmes liés à des effets secondaires, enfin parce que les médias en parlent de plus en plus souvent. Soit quand des analystes financiers annoncent un nouveau boom boursier pour les actions dans le domaine de la nanotechnologie. Ou quand un produit de nettoyage pour WC appelé «magic nano» fait les gros titres, parce que l'usage de ce spray a provoqué chez des centaines de personnes des problèmes respiratoires.

Nous connaissons la chanson. Cela s'est passé de la même façon avec le génie génétique. Quelques investisseurs disposant de capitaux importants espèrent de juteux bénéfices de cette révolution technologique et promettent monts et merveilles au commun des mortels. Dans le même temps, quelques voix s'élèvent pour nous mettre en garde sur les dangers encourus. On s'émerveille devant la TV, on s'interroge en lisant le journal: qui a donc raison? Mais on sait déjà que la nanotechnologie est susceptible de devenir un débat de société comme le nucléaire ou le génie génétique.

Le groupe des Verts au Conseil national désire mettre en marche le processus politique, avant que le débat public ne se déchaîne. Nous voulons que la nanotechnologie soit réglementée, avant que des milliards y soient investis, avant que l'argument



La nanotechnologie peut devenir un débat de société, au même titre que le nucléaire ou le génie génétique.

imparable des places de travail domine la discussion, avant les premières atteintes à l'environnement et surtout avant que d'autres personnes soient touchées dans leur santé.

La motion des Verts, déposée durant la session spéciale de mai, arrive à point nommé. Elle demande au Conseil fédéral d'élaborer une base légale définissant les nanotechnologies ainsi que leurs domaines d'utilisation et comportant une procédure d'autorisation spécifique, des valeurs limites d'émissions et de toxicité, des procédures de mesure, des procédures de déclaration ainsi que la réglementation de la responsabilité civile. Une attention particulière doit être portée aux applications dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, des textiles, du ménage, des cosmétiques et de la médecine. Le Conseil fédéral devra veiller en outre à garantir un large débat public sur les nanotechnologies.

Ruth Genner

Présidente des Verts suisses
Conseillère nationale ZH

Maya Graf

Conseillère nationale BL

Herbert Karch

Conseiller des Verts en
matière de nanotechnologie

Pour en savoir plus (en allemand)

www.gruene.ch/d/politik/pp/kurzestieg_nanotechnologie.pdf

Menace sur la biodiversité

Un projet de révision de la loi sur les brevets est actuellement à l'examen au parlement fédéral. Cette révision doit intégrer des dispositions concernant le brevetage d'organismes vivants – gènes, plantes, animaux. Les Verts en sont convaincus: **personne ne peut prétendre breveter la vie.**

La protection des inventions représente à la fois une vieille histoire et l'avènement d'une ère nouvelle. Au début du vingtième siècle, la Suisse a longtemps résisté à cette légitime revendication des inventeurs étrangers, qui lui reprochaient de s'enrichir en les copiant, spécialement dans le domaine de la chimie et de la pharmacie. Elle a fini par se soumettre et par élaborer sa loi sur les brevets. Aujourd'hui, la révision de cette loi répond à l'extension considérable et plus ou moins anarchique des brevets, provoquée par le décodage du génome humain. Une kyrielle de demandes ont été déposées sur des utilisations de gènes ou de séquences géniques modifiées, faisant craindre une privatisation et une marchandisation sans limite du vivant.

Très engagés hier dans le débat éthique, notamment autour des cellules souches embryonnaires et des OGM, les Verts constatent aujourd'hui avec inquiétude que la prétention des chercheurs d'avoir «inventé» et non pas seulement «découvert» les éléments de la vie et leurs fonctions, ce patrimoine de l'humanité, pourrait avoir des retombées considérables sur la recherche, sur la médecine, sur l'économie et sur les relations Nord-Sud. Et notamment sur la biodiversité en général et sur l'agriculture en particulier.

La campagne contre les OGM et pour le moratoire a déjà bien montré quels sont les risques que la politique commerciale agressive des grandes multinationales de l'agro-alimentaire fait courir aux paysans avec des technologies qui imposent l'achat non seulement des semences, mais aussi des engrais ou des herbicides qui vont avec, ou, pire encore, avec les semences stériles du type «Terminator». Maintenant, certains brevets distribués aux Etats-Unis ou en Europe consacrent leur hégémonie. La firme Syngenta, filiale de Novartis, a déposé une douzaine de demandes de brevets par lesquels elle entend s'approprier ni plus ni moins que l'ensemble du patrimoine génétique du riz. De même Monsanto prétend à des brevets qui englobent toutes les plantes dans lesquelles un gène de résistance aux herbicides a été introduit, y compris les variétés futures non encore réalisées.

Syngenta prétend que ses recherches sur les plantes transgéniques ont pour but de garantir le libre choix des agriculteurs. C'est tout le contraire qui se produit. Alors que pendant des siècles les paysans ont sélectionné leurs semences et partagé

leur savoir, ils risquent désormais de ne plus pouvoir le faire. Aujourd'hui encore, même lorsqu'ils veulent commercialiser une variété comportant une particularité qu'ils ont découverte, la loi sur les obtentions végétales, en Suisse, leur permet de



La révision de la loi sur les brevets: **des enjeux considérables pour la biodiversité.**

libre accès aux ressources. Désormais, si le procédé est breveté, tous les autres chercheurs devront payer une redevance. En effet, le projet de révision de la loi sur les brevets ne garantit cette liberté que dans la limite de la recherche et elle ne prévoit pas l'exonération des droits en cas de commercialisation. De toute manière, les brevets déjà attribués ont abouti à ce que Monsanto dispose d'un monopole sur le 88% des semences dans le monde. Rapidement, les cultivateurs se retrouvent donc dépendants des fournisseurs et de leurs brevets. C'est ce qui se passe en Inde, où des millions d'agriculteurs se sont fortement endettés pour acheter des semences de coton transgénique BT, éblouis par les promesses de rendement qu'on leur avait faites. Aujourd'hui ruinés, des milliers d'entre eux se suicident pour échapper aux poursuites des prêteurs, tandis que des ONG tentent de remettre ceux qui le peuvent sur la voie de l'agriculture biologique.

Quant au travail millénaire de sélection des graines et de développement d'un savoir faire fondé sur la tradition et sur une connaissance approfondie du patrimoine et des espèces végétales, il est menacé à son tour par l'appropriation des ressources et leur brevetage. Les pays du Sud sont détenteurs de la plus grande partie de la diversité biologique de la planète, mais de l'infime minorité des brevets. Les processus en cours permettent le pillage de ces ressources et leur commercialisation exclusive protégée par des brevets. Ce phénomène nommé «biopiraterie» risque bien d'entraîner un terrible appauvrissement de la biodiversité dans le monde.

La révision de la loi sur les brevets prend en compte ces problèmes, mais d'une manière beaucoup trop timide pour que ce danger puisse être évité. Les enjeux sont considérables. En plus de la question fondamentale du brevetage du vivant, les débats porteront surtout sur la possibilité de limiter la portée des brevets à une seule fonction bien précise, et non à tout un patrimoine génétique, et à préserver les pays du Sud du pillage de leurs ressources génétiques, ceci afin de leur assurer la sécurité alimentaire et de préserver la diversité biologique de la planète.

Anne-Catherine Menétrey
Conseillère nationale VD

Pour en savoir plus

www.declarationdeberne.ch



Une idée verte: lors de pics de pollution, prendre les transports publics avec sa carte grise

Pour convaincre les automobilistes d'utiliser aussi les transports publics en cas de pic de pollution, une idée simple fait son chemin: la carte grise du véhicule vaut titre de transport. Les explications du conseiller d'Etat vaudois François Marthaler, auteur de la proposition.

Il est utile de rappeler deux choses:

- la valeur limite fixée par l'OPair pour les particules fines (PM10) est de 20 microgrammes par m³, alors que la limite souvent citée de 50 microgrammes est celle qui ne doit en aucun cas être dépassée plus d'un jour par an;
- la loi prévoit qu'un plan d'assainissement de l'air (sur 4 ans) doit être adopté si l'OPair n'est pas respectée, mais il n'est pas prévu de «mesures d'urgence».

A l'évidence, les mesures de protection de l'air sont insuffisantes et les cantons doivent prévoir un plan d'urgence coordonné qui sera déclenché en cas de pic de pollution, les valeurs limites étant sensiblement plus élevées que celles prescrites par la législation. Si les spécialistes mettent en doute l'efficacité de mesures aussi ponctuelles et nécessairement limitées, les politiciens doivent admettre qu'elles peuvent avoir une utilité symbolique non négligeable.

Comment s'assurer que les automobilistes laissent leur véhicule à l'arrêt, prennent les transports publics et qu'on puisse l'attester? C'est en posant cette question que m'est venue l'idée de la carte grise comme titre de transport. Le message est simple, on ne peut mieux ciblé et très facile à mettre en œuvre. Si l'on admet que la majorité des automobilistes utilisent peu les transports publics, la mesure ne devrait pas coûter trop cher à la collectivité en ce sens qu'elle n'entraîne pas de perte de recettes et qu'elle ne charge les entreprises de transport qu'à hauteur du coût marginal des passagers supplémentaires.

Injuste pour ceux qui font déjà l'effort de se déplacer en transports publics tout au long de l'année, qui sont détenteurs d'un abonnement

général ou font partie du petit pourcentage de citoyens sans voiture? Un peu sans doute, mais j'aimerais rappeler l'objectif d'une telle démarche. Il s'agit, d'une part, d'améliorer la qualité de l'air de nos agglomérations, une amélioration profitable à tout le monde. D'autre part, sa principale vertu est l'effet à long terme. Dans l'idée que «essayer, c'est adopter», on peut espérer qu'une partie de ceux qui auront testé la formule transports publics pour leur déplacement soient durablement séduits.

J'ai été à cet égard frappé par les conclusions de l'étude réalisée par l'EPFL en marge du chantier des tunnels de Glion. Près de 80% des automobilistes ayant décidé d'échapper aux bouchons durant le chantier en prenant le train déclaraient vouloir continuer après la réouverture. Ce qu'ils firent effectivement, permettant ainsi aux CFF de maintenir les deux trains supplémentaires ajoutés à l'horaire! Un millier de personnes en plus dans les transports urbains, un millier d'automobiles en moins dans les fameux «goulets d'étranglement» des routes nationales et autant de nuisances évitées dans l'agglomération. Contrairement aux idées reçues, ce n'étaient pas les «tarifs prohibitifs» des transports publics qui les retenaient jusqu'ici. L'enquête a plutôt montré des craintes concernant la fiabilité, les cadences ou la complexité des régimes tarifaires. Autant d'angoisses qui se sont évanouies lors des exercices pratiques.

J'aimerais encore souligner que les transports publics sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 60% des coûts réels et que le but visé est bien d'inciter les automobilistes à un usage accru d'infrastructures publiques qu'ils paient (aussi) avec leurs impôts.



François Marthaler
Conseiller d'Etat VD

De nouveaux défis

Les Verts genevois se redéplient, après leurs succès électoraux de l'automne dernier. Antonio Hodgers, 30 ans, député au Grand Conseil depuis bientôt neuf ans, est le **nouveau président des Verts genevois**. Il nous explique comment il envisage son rôle dans un parti en pleine croissance.

Fait paradoxal en politique, on a tendance à féliciter les politiciens le jour de leur élection alors qu'il faudrait plutôt le faire en fin de mandat, si les résultats ont été à la hauteur des promesses. Aujourd'hui, avec les récentes victoires des Verts dans plusieurs cantons, nous avons raison de nous réjouir de la reconnaissance donnée par les citoyen-ne-s. Mais ne perdons pas de vue que l'exercice du pouvoir est plus périlleux que celui de l'opposition. Il y a un risque pour les Verts de se faire happer par les enjeux immédiats de la politique médiatique et de perdre leur capacité à réfléchir aux enjeux plus fondamentaux. Par conséquent, il faut aider notre parti à grandir sans perdre son âme (d'enfant) et son identité. Nous devons éviter de nous affaler dans le confort du pouvoir et garder notre aptitude à penser juste avant les autres. Soutenons nos élu-e-s dans les législatifs et les exécutifs, oui, mais cultivons à l'intérieur du parti des espaces de débat sur les sujets de fond.

Parmi les défis internes, le plus grand est sans nul doute celui d'améliorer notre capacité à intégrer les nouveaux membres, très nombreux depuis quelques années, et à préserver notre cohésion interne. Ceci commence par le renforcement de notre politique d'accueil, qui doit veiller à susciter la participation de tous, notamment dans les groupes de travail. Qui doit également prêter une attention toute particulière aux nouveaux militant-e-s d'origine étrangère, qui sont également nombreux à adhérer à notre parti. Pour eux, le processus d'intégration est double: non seulement les Verts représentent une nouveauté, mais ils doivent aussi se familiariser avec la culture politique suisse. Il est également essentiel qu'ils trouvent leur place sur nos listes électorales.

Ensuite vient la formation des membres. Je vois trois niveaux sur lesquels il est intéressant d'agir. Le premier concerne les fondements de notre mouvement. Les Verts forment un courant politique qui base son discours en large partie sur une analyse scientifique de l'état de notre planète. Tous les militant-e-s Verts savent qu'il faut lutter contre l'effet de serre, mais savons-nous expliquer concrètement à nos voisins ce que c'est vraiment? Combien



«Le XXI^e siècle sera **écologique** ou ne sera pas.»

d'entre nous connaissent *Le Printemps silencieux* de Rachel Carson ou *L'Hypothèse Gaïa* de Lovelock? Le deuxième niveau de formation, plus ancré dans le local, concerne les sujets politiques qui forment notre quotidien: il s'agit d'expliquer les enjeux de la politique du logement, de la mobilité, les questions budgétaires, etc., dans des séminaires qui doivent également servir à la formation de nos élu-e-s de demain. Le troisième niveau concerne nos actes de tous les jours. Il existe un savoir-vivre écologiste: frugalité dans nos modes de consommation, valorisation de la diversité culturelle, orientation éthique dans nos relations humaines, respect de la nature et solidarité avec les plus faibles. Nous autres Verts avons cette particularité que notre engagement politique commence d'abord par nos actes personnels. Il s'agit de cultiver ce *green way of life* que nous pratiquons tous à différents niveaux.

Une bonne cohérence interne doit nous permettre d'aborder avec optimisme et sérénité les élections municipales du printemps 2007, qui seront marquées par l'élargissement du droit de vote aux résidents étrangers. Pour certaines communes, cela augmente le corps électoral de plus de 50%! Il nous faut aborder cette thématique de manière intelligente et éviter certains pièges, notamment la valorisation du communautarisme en politique. Si nous nous sommes battus pour les droits politiques des résidents étrangers, c'est pour que tous les habitant-e-s, quelle que soit leur nationalité, puissent prendre part à la vie publique de leur commune dans le

cadre de nos institutions. Par conséquent, nous attendons des nouveaux votant-e-s de nationalité étrangère qu'ils prennent part aux affaires communales comme citoyens, à travers un parti d'opinion. Cette perspective a un corollaire pour les partis politiques. Nous devons éviter de communiquer spécifiquement à destination des communautés étrangères et dans une autre langue que le français. Il faut nous adresser à un ensemble de citoyen-ne-s, Suisses et étrangers. Cela ne doit pas nous empêcher d'aborder les associations d'étrangers, culturelles ou sportives, pour inviter leurs membres à participer au débat politique. Nous n'avons pas de complexes à avoir en la matière: vu notre implication depuis 15 ans pour les droits politiques des étrangers, nous sommes certainement le dernier parti que l'on pourra accuser de récupération. Et les nouveaux électeurs étrangers ne sont pas des enfants tombés de la dernière pluie: la plupart d'entre eux suivent la politique suisse depuis de nombreuses années et auront souvent une position bien définie. Ce n'est pas des «spaghetti» ou «couscous party» qui changeront grand-chose. Nous les convainçons grâce à nos idées.

Nous autres Verts sommes persuadés que nous pouvons tous vivre confortablement sur cette planète sans la détruire. Pour cela, il nous faut changer de mode de vie, et le rôle fondamental de notre parti, c'est de bâtir le mode de vie de nos sociétés futures, avec une agriculture saine et de proximité, une consommation frugale des ressources non renouvelables, l'utilisation d'énergies renouvelables et la garantie pour chacun de bénéficier de l'indispensable. Le XXI^e siècle sera écologique ou ne sera pas! A nous de le préparer. Le renforcement des Verts au sein des parlements et des gouvernements n'est pas une consécration, mais un instrument supplémentaire pour mener à bien notre projet de société. A nous de bien l'utiliser.



Antonio Hodgers
Président des Verts genevois

La carte multimodale des Verts genevois: vers une mobilité durable

Les Verts défendent une politique des transports basée sur le développement durable, qui privilégie la mobilité douce et les transports publics. C'est pourquoi ils ont estimé nécessaire d'élaborer un contre-projet à l'initiative cantonale sur la gratuité des transports publics, dont ils considèrent qu'il s'agit d'une mauvaise réponse à un vrai problème.

Le contre-projet comporte deux volets. Considérant que c'est avant tout sur la quantité et la qualité de l'offre de transport public que les citoyens fondent leur choix d'abandonner la voiture pour utiliser les transports en commun, le premier volet propose des améliorations substantielles pour les transports publics: augmentation de l'offre de 75% à l'horizon 2014, amélioration de la vitesse commerciale, élargissement des horaires de desserte tous les jours jusqu'à 2h du matin, renforcement de la desserte régionale pendulaire, aujourd'hui pratiquement inexistante.

Afin de favoriser la multi-modalité, soit l'usage de différents modes de transport, et encourager le report modal, le second volet du contre-projet introduit à Genève la carte de mobilité multimodale. Le principe est simple: pour circuler avec un véhicule motorisé (transport public, voiture privée, moto ou scooter) sur les routes cantonales, il faut être muni de sa carte multimodale. Il s'agit d'un seul et unique titre de transport quel que soit le mode choisi. Cette carte est obligatoire pour les modes de déplacement motorisés, qui impliquent un fort usage des infrastructures publiques et des émissions polluantes; la mobilité douce n'est donc pas concernée par la carte. La carte peut être acquise pour une durée allant d'une journée à une année en fonction des besoins. La personne titulaire d'une carte peut circuler sans autres frais sur l'ensemble des routes du canton avec sa voiture privée ou sur l'ensemble du réseau des transports publics. Toute personne qui se déplace de manière motorisée sur Genève est concernée, y compris les frontaliers vaudois et français et les touristes.

Par ailleurs, les Verts proposent aussi la gratuité des transports publics pour les enfants de moins de 16 ans, la nuit entre 21h et 6h ainsi que des rabais tarifaires pour certaines catégories de la population. Le prix de la carte annuelle est estimé à 450 francs (350 francs au tarif réduit). Le projet n'implique pas de dépenses supplémentaires pour l'Etat.



Anita Frei
Les Verts GE

Pour en savoir plus

Le document complet de présentation du projet au format pdf est disponible sous www.verts.ch/ge/agissons_b.htm

Un souffle nouveau

Les Verts jurassiens se préparent pour les élections cantonales du 22 octobre. Feront-ils enfin **leur entrée au parlement?**

Le Mouvement écologiste jurassien (Mej) est créé en 1991 par un petit groupe de personnes soucieuses de participer au processus démocratique du canton. Nous voulions développer notre vision de notre canton en l'exprimant clairement, sans avoir à passer par des partis existants qui, à coup sûr, auraient limité voire noyé notre message.

En 1994, le Mej se présente pour la première fois aux élections cantonales, avec une liste en Ajoie, où se trouve la majorité de nos membres actifs. Les chances sont faibles d'obtenir un siège. L'Ajoie est le district le plus conservateur du canton. A l'époque, sur les 21 député-e-s qui la représentent, plus de 90% proviennent des rangs PDC et PLR (Parti libéral-radical). Cependant, malgré une liste incomplète, les écologistes ne manquent leur siège que de peu.

Les apparentements n'étant pas possibles dans le Jura, le Mej a fait liste commune pour le parlement dans les districts de Porrentruy et de Delémont avec Combat socialiste (CS) en 1998, avec une double candidature au gouvernement, une du Mej et une de CS, dans l'espoir pour nous de mieux faire connaître notre mouvement. Peine perdue. Malgré un relatif bon résultat au gouvernement (7% des voix), le Mej ne parvenait toujours pas à être représenté au parlement cantonal. Dans le même temps, des écologistes siégeaient dans des exécutifs et législatifs communaux: à Courfaivre, Bressaucourt et Porrentruy.

En 2002, le Mej décide à une courte majorité de ne pas participer aux élections cantonales. Nombre de ses membres préfèrent continuer leur travail de terrain. Suit alors une période difficile durant laquelle quelques membres du mouvement ont assuré un minimum de travail et de présence médiatique, en particulier lors de votations fédérales, mais où il a été plusieurs fois question de dissoudre la formation.

Malgré le peu de visibilité du parti, qui en 2000 a décidé en assemblée générale de s'appeler «Les Verts jurassiens», une dizaine de membres du comité élargi s'engage de plus en plus

dans différentes associations ou mouvements. Ils font un travail de militance, en particulier dans des domaines comme la lutte contre les OGM, la migration, les assurances sociales, la protection de l'environnement, les transports, les échanges nord-sud, la souveraineté alimentaire. Ils jouent souvent un rôle moteur dans certains projets liés à ces thèmes et sont beaucoup dans la rue pour faire un travail d'information et de participation démocratique en faisant signer des initiatives ou des référendums.

Depuis 2004, les Verts jurassiens ont repris leur souffle. Ils se sont particulièrement engagés pour le moratoire sur les OGM. Avec quelques personnes d'autres formations ils ont réuni en quelques jours plus de 2000 signatures pour «un Jura sans OGM» et ils ont été les principaux acteurs de la campagne pour le moratoire sur les OGM, qui a été approuvé par trois-quarts des Jurassiens.

Pour la première fois, ils vont se présenter aux élections cantonales de cet automne dans les trois districts. Plusieurs éléments permettent de penser que les chances d'entrer au parlement sont grandes. D'une part, il y a un intérêt accru pour les Verts dans le canton: de nouveaux membres se sont inscrits au parti mais également au comité, en particulier des jeunes. D'autre part, nous pensons bénéficier de la «vague verte». Car cette vague, en Suisse romande, n'est pas que le résultat du succès des élus Verts aux exécutifs des grandes villes ou des cantons citadins. C'est aussi et surtout un reflet des soucis réels de nombreuses personnes qui constatent les dégâts de plus en plus nombreux à l'environnement et au tissu social et économique. Et c'est là que les Verts ont un rôle à jouer. Résultats donc, le dimanche 22 octobre.



Erica Hennequin
Les Verts JU

Lex Koller: non à l'abrogation pure et simple

Les Verts valaisans considèrent que **l'aménagement du canton doit s'opérer selon les principes de la durabilité et de la sauvegarde des ressources naturelles**, principes qui doivent évidemment être pris en compte dans le processus d'abrogation de la lex Koller.

Cédant aux milieux économiques et immobiliers, le Conseil fédéral propose l'abrogation de la lex Koller, mesure dont la consultation vient de s'achever. Conscient qu'une telle abrogation n'est pas sans risque, le Conseil fédéral veut l'assortir de mesures d'accompagnement touchant à l'aménagement du territoire, mesures à mettre en œuvre par les cantons et les communes. Le Conseil d'Etat du canton du Valais s'est déjà prononcé pour une abrogation pure et simple, faisant confiance aux compétences des autorités communales.

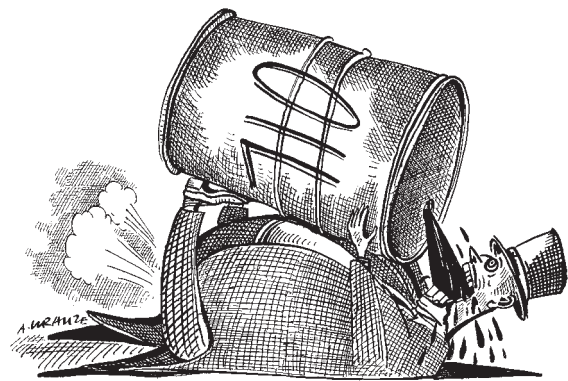
Les Verts valaisans sont persuadés que des mesures d'accompagnement sont nécessaires. L'explosion des résidences secondaires, si elle profite momentanément au secteur de la construction, nuit à l'économie touristique, au maintien de la population locale dans les villages-stations, à une politique durable d'aménagement du territoire notamment, ainsi qu'à la préservation d'un paysage alpin encore attrayant.

Au niveau touristique, on assiste à une amplification du phénomène dit des « lits froids » ou des « volets clos », au détriment d'une hôtellerie viable et de qualité: un lit hôtelier rapporte trois fois plus qu'un lit para-hôtelier et quatre fois plus qu'un lit d'une résidence secondaire. Au niveau économique, l'explosion prévisible des résidences (dites secondaires dans les zones touristiques aux fins de placement de capitaux, à l'origine douteuse ou provenant de l'évasion fiscale dans un certain nombre de cas, renchérit

inévitavelmente les prix du sol. L'accès à la propriété et au logement pour les habitants du pays devient de plus en plus difficile et onéreux. A Zermatt, Crans-Montana, Verbier, les employés indigènes du secteur touristique ne peuvent plus vivre sur place sans intervention communale, à l'instar de Zermatt qui impose, pour toute nouvelle construction, un pourcentage d'appartements à disposition des employés. Au niveau politique, il existe encore des communes sans plan d'aménagement, d'autres où l'aménagement est dicté par des intérêts particuliers (accaparement de zones à bâtir dans les régions touristiques, urbaines ou industrielles par des personnes ou des entités étrangères dans un but avant tout spéculatif). Un conseiller communal, même compétent, ne peut résister à la pression des membres de son parti, de sa famille, de ses amis sans une législation supra-communale, cantonale au minimum. Au niveau environnemental, l'explosion des résidences secondaires entraîne une surconsommation des ressources naturelles et énergétiques avec, de surcroît, un enlaidissement et un bétonnage grandissant du paysage et de la nature.



Grégoire Raboud
Président des Verts valaisans



Les autorités valaisannes prennent en compte la fin du pétrole

Le 13 décembre 2005, un postulat des Verts-Alliance de gauche était déposé au Grand Conseil, demandant au Conseil d'Etat de «s'engager avec détermination dans le soutien aux économies d'énergie et aux sources d'énergie renouvelables en consacrant des moyens supplémentaires conséquents avec comme objectif une sécurité économique durable».

Le 16 mars 2006, la défense du postulat fait notamment état que «notre civilisation occidentale est dépendante du pétrole à tel point que certains utilisent le terme d'addiction. A la différence des drogues, le sevrage sera obligatoire car l'ère du pétrole bon marché est finie.» En effet, «depuis deux décennies, les quantités de pétrole consommées chaque année sont deux à trois fois plus élevées que celles découvertes. De plus, la moitié des réserves mondiales de pétrole aurait déjà été utilisée, ce qui indiquerait que nous avons déjà atteint le pic du pétrole (le fameux pic de Hubbert). Les plus optimistes prévoient que ce pic sera atteint en 2015, c'est-à-dire demain. A partir de ce moment, la production annuelle va baisser d'environ 2% par an alors que la demande continuera à augmenter avec l'appétit nouveau de pays comme la Chine et l'Inde. En résultera une hausse inexorable du prix du pétrole.»

Le postulat invite le parlement et le Conseil d'Etat à «affecter les moyens nécessaires conséquents pour mettre en œuvre des mesures qui permettent d'atténuer les effets négatifs de la déplétion du pétrole. Ces mesures comprennent les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Ces mesures comprennent l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils, l'isolation des maisons, l'utilisation de pompes à chaleur, ainsi que le développement des énergies renouvelables comme le bois-énergie, la petite hydraulique, l'énergie éolienne, la géothermie, le solaire thermique voire l'énergie de la biomasse (biocarburants, biogaz).»

Dans sa réponse du 13 avril 2006, le Grand Conseil suit la proposition d'acceptation du postulat par le Conseil d'Etat, lequel reconnaît que «les pays et les régions qui auront le mieux réduit leur dépendance énergétique auront un avantage économique certain dans les périodes de tension pour l'approvisionnement énergétique qui nous attendent.»

Un premier pas dans la bonne direction. Les Valaisannes et les Valaisans en seront les réels bénéficiaires lorsque le Conseil d'Etat mettra en pratique sa bonne volonté affichée.

GR

Un Etat sain dans une société malsaine

Les comptes du canton pour 2005 sont équilibrés. Prise pour elle-même cette nouvelle est heureuse. A l'aune des trois piliers du développement durable, cette santé financière est toute relative. Les deux piliers de l'économie et de la cohésion sociale boitent. En effet, le revenu fiscal des personnes physiques augmente, signe probable d'une reprise économique. Mais que parallèlement, et c'est inquiétant, les charges sociales augmentent également. La distribution des richesses est inégale et la situation va s'empirant. Cette situation est malsaine. Cette claudication sociale fait plutôt penser à du sous-développement dont on peut craindre qu'il soit durable.

Notre société devra se préoccuper de cette réalité sociale et du vieillissement de la population. Elle sera, de plus, confrontée à des problèmes d'énergie (raréfaction des matières premières, hausse certaine du prix du brut), dont l'ampleur des coûts est certaine, bien qu'inconnue dans les détails.

Quant au pilier environnemental, évalué en termes de dépenses publiques, il reste modeste en proportion des dépenses (2,06%). Une embellie est attendue avec la loi sur l'énergie réclamée par les Verts depuis des années.



Georges Kolb
Président du groupe des Verts au Grand Conseil vaudois

L'Ouest lausannois, vous connaissez?

L'Ouest lausannois, son urbanisme anarchique et chaotique, son aménagement du territoire qui fait la part belle au trafic motorisé et qui décourage la mobilité douce: si vous avez l'occasion de vous rendre parfois dans ce «Far West», ou mieux encore si vous y habitez, vous avez sûrement pesté contre la pollution et le bruit qui règnent dans une partie importante de cette zone. Eh bien, on peut espérer un changement.

Les intentions de mieux réguler l'aménagement du territoire vaudois se manifestent à plusieurs niveaux: le Plan directeur cantonal

Energie: le cancre sera-t-il champion?

Depuis trois ans, la Constitution vaudoise prévoit qu'Etat et communes incitent la population à une utilisation rationnelle et économe de l'énergie, favorisent le développement des énergies renouvelables et collaborent aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire. Et pourtant, Vaud restait le dernier canton sans loi sur l'énergie. Faute de dispositions légales, il a même dû cesser tout soutien aux installations d'énergies renouvelables, perdant du coup des millions de subsides de la Confédération. Mais, renchérissement du pétrole et catastrophes naturelles aidant, une loi, qui permettra de concrétiser le mandat constitutionnel, vient enfin d'être votée par le Grand Conseil.

Cela fait six ans que les Verts, notamment les députés François Marthaler et Christian van Singer, demandent avec persévérance par motions, postulats, interpellations et questions, que le Canton se dote des bases légales indispensables et mène une politique énergétique efficace. Messieurs Mermoud et Rochat, ministres en charge du dossier, après des années d'atermolements, ont proposé des textes intéressants, mais rédigés en termes généraux, les mesures concrètes devant être inscrites dans les règlements. La commission parlementaire avec une belle unanimité, et le Grand Conseil à de confortables majorités, ont encore amélioré ce projet. Ci-dessous quelques dispositions importantes.

Energies renouvelables et économies d'énergie (art. 28 LCEn). Le règlement d'exécution fixera les dispositions applicables:

- aux indices énergétiques à atteindre (cette disposition, introduite par la commission et le Grand Conseil, autoriserait un Conseil d'Etat éclairé à décider que tous les bâtiments construits ou rénovés dans le canton doivent atteindre les standards Minergie);
- à la part minimale d'énergies renouvelables ou de récupération à mettre en œuvre, en prévoyant notamment pour la préparation

de l'eau chaude sanitaire dans tout nouveau bâtiment, au moins 30% d'énergie provenant du solaire, de la minihydraulique, du bois, de la biomasse, de l'éolien, de la géothermie profonde ou des déchets (cette disposition, introduite sur proposition de Christian van Singer, concrétise la volonté du Grand Conseil de promouvoir les nouvelles énergies renouvelables).

Financement (art. 40 LCEn). La taxe assurant le financement de la politique énergétique cantonale sera comprise entre 0,1 et 0,2 centime par kWh (2 à 10 francs par an et par ménage) (alors que 0 à 0,1 centime étaient proposés par le Conseil d'Etat).

Incitation pour les propriétaires et les promoteurs (art. 97 LATC). La surface ou le volume supplémentaires des éléments de construction destinés à répondre aux exigences d'isolation et de ventilation supérieures à celles des normes en vigueur ne seront pas pris en compte dans le calcul des coefficients d'occupation ou d'utilisation du sol et de la hauteur du bâtiment. Les bâtiments neufs ou rénovés atteignant des performances énergétiques sensiblement supérieures aux normes en vigueur bénéficieront d'un bonus supplémentaire de 5% dans le calcul des coefficients d'occupation ou d'utilisation du sol. (En tout, un bonus, pouvant aller jusqu'à 10%, de nature à encourager propriétaires et promoteurs à limiter le gaspillage d'énergie!)

Minihydraulique (art. 3 LCEn). La minihydraulique pourra être encouragée jusqu'à 10 MW comme en Europe (alors que la précédente limite de 1 MW aboutissait à brider des installations pour bénéficier des subventions).

Le texte complet et les principaux amendements peuvent être consultés sur le site des Verts vaudois, www.verts-vaudois.ch.



Christian van Singer
Député au Grand Conseil

précision est en générale positive, mais il faut maintenant que ces belles intentions se traduisent concrètement en actes. Par exemple, il sera difficile de contraindre les quelque dix communes de l'Ouest lausannois de respecter leurs engagements, notamment en terme de promotion d'activités moins dommageables pour l'environnement (diminution du trafic motorisé et de la pollution), d'augmentation de la qualité de la vie (urbanisme à visage humain, activités gratifiantes pour le plus grand nombre d'habitants et d'usagers), et de justice sociale (éviter les ghettos générateurs d'insécurité).

Nicolas Morel
Les Verts VD

Les Verts vaudois ont répondu aux consultations relatives à tous ces objets (les réponses se trouvent sur le site www.verts-vaudois.ch). L'ap-

Galmiz: l'histoire se répète

Le paysage et l'aménagement du territoire ont eu chaud! Il y a peu, nous apprenions que le Grand Marais de Galmiz serait épargné. Pourtant, les autorités fribourgeoises n'ont tiré aucune leçon de cette affaire. A peine la décision d'Amgen de ne pas s'implanter à Galmiz était-elle annoncée que le Grand Conseil fribourgeois donnait un préavis favorable à un projet insensé. A une très large majorité, les députés ont débloqué un crédit d'étude pour la construction d'une jonction routière entre Marly et Posieux. **Un patrimoine écologique, culturel et historique de grande importance serait dénaturé** si ce projet voyait le jour!

Désengorger Fribourg en supprimant le trafic de transit venant de Marly pour se déverser sur l'autoroute Berne-Lausanne A12 et vice-versa, tel serait l'objectif de cette nouvelle route. Pourtant, une étude menée voilà dix ans a mis en lumière que ce trafic-là ne contribuait que pour 30% au trafic total entre Marly et Fribourg. Une route de contournement ne résoudrait donc pas les problèmes de la ville en matière de circulation routière. La CUTAF (Communauté urbaine des transports de l'agglomération fribourgeoise) a proposé un train de mesures beaucoup plus efficaces: système de parking d'échange (P+R) à Marly, navettes en site propre entre Marly et Fribourg, cadence accélérée des transports publics. Bien que ces mesures aient été approuvées depuis longtemps déjà, leur réalisation a du plomb dans l'aile.

En 1996, lorsque l'élargissement du pont de Pérolles était à l'étude, la possibilité d'une jonction routière entre Marly et Posieux (pour accéder directement à l'A12) a déjà été examinée. On en était arrivé à la conclusion que les mesures de la CUTAF suffiraient à diminuer significativement le trafic entre Marly et Fribourg et qu'il fallait ajourner toute décision quant à la construction d'une nouvelle route jusqu'à la complète réalisation de ces mesures.

Aujourd'hui, 10 ans après, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ne veulent plus entendre parler de cette étude. Bien que les mesures préconisées par la CUTAF ne soient pas, et de loin, toutes mises en œuvre, un crédit d'étude de 6,6 millions de francs a été accordé. Selon une première estimation, les coûts de construction d'une nouvelle route et d'un nouveau pont sur la Sarine s'élèveraient à 42 millions de francs. Certaines voix critiques font observer que seuls 17 millions ont été prévus pour le nouveau pont, ce qui est assurément beaucoup trop peu!

La construction d'une nouvelle route ne fait aucun sens à plus d'un titre: cela ne résoudrait en rien les problèmes de circulation en ville, occasionnerait de graves



Le site idyllique de l'Abbaye de Hauterive menacé par un projet routier insensé.

nuisances et coûterait beaucoup trop cher. C'est pourquoi les sections fribourgeoises de l'ATE, de Pro Natura et du WWF, ainsi que Pro Fribourg, Patrimoine suisse, par sa section la Société fribourgeoise d'art public, et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) ont vertement critiqué ce projet avant qu'il soit débattu au Grand Conseil. Elles ont dénoncé son coût économique et environnemental disproportionné. La route et le pont traverseront des zones naturelles très sensibles (zone alluviale d'importance nationale, biotopes, couloirs à faune d'importance locale et régionale). En outre, ces organisations estiment, contrairement au Conseil d'Etat, que l'impact du pont de 600 m de long et placé à 800 m de l'Abbaye de Hauterive serait catastrophique pour ce monument historique. Les organisations ont rappelé que la seule solution efficace pour lutter contre les problèmes de trafic consiste à améliorer l'offre en transports publics et à enfin réaliser, pour ce cas précis, le P+R prévu à Marly.

En vain! Le Grand Conseil, y compris la majorité du PS, du PCS et d'Ouverture, qui se prétendent à chaque occasion de gauche et acquis à la cause environnementale, a accepté ce crédit d'étude. En votation finale, 80 députés se sont prononcés en faveur du projet, 9 contre (dont 2 UDC) et 5 élus se sont abstenus.

Mais cette nouvelle route n'est pas encore construite. Il s'agit «seulement» d'un crédit d'étude. Nous pouvons dire avec certitude que ce projet rencontrera une forte résistance. Et cette fois, le Conseil d'Etat fribourgeois ne pourra pas, comme pour l'affaire Galmiz, prétendre que l'opposition était orchestrée par les Zurichois!



Hubert Zurkinden
Secrétaire général des Verts suisses
Député au Grand Conseil fribourgeois

Gaspi d'Or aujourd'hui ou TransRUN demain?

Depuis de longues années, le projet du tunnel de Serrières agite les esprits à Neuchâtel. Devisé à 160 millions, cet ouvrage a eu l'honneur, en septembre 2004, d'être sacré Gaspi d'Or par *L'Hebdo* et *Bilan*. En mars dernier, malgré la pression intense de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs, le Conseil d'Etat repoussait à 2008 la décision concernant son percement, afin de pouvoir prendre en compte les potentialités offertes par le Fonds fédéral d'infrastructure.

Le cas du tunnel de Serrières résume parfaitement toute la problématique actuelle de la mobilité. Il s'agit en effet d'un projet de tunnel à quatre pistes d'environ 1 km prévu parallèlement à un tronçon de route cantonale déjà à 4 pistes (catégorie 3) afin d'assurer la continuité de la N5 en catégorie 2 à la sortie ouest de Neuchâtel. Ce projet – développé il y a plus de dix ans – a passé toutes les étapes décisionnelles fédérales et cantonales (enquête publique en 1998) et n'attend plus que le lancement des travaux par le Conseil d'Etat. Afin de compléter le tableau on peut préciser que le trafic sur l'axe routier concerné se monte à environ 35 000 véhicules/jour dont une majorité de pendulaires, que les valeurs limites d'immissions en matière de bruit et d'air ne sont pas respectées et que le coût du projet s'élève à environ 160 millions dont 140 de subvention fédérale (compte routier).

Par ailleurs, le canton de Neuchâtel – après avoir très largement développé son réseau routier – regorge d'opportunités de développement des transports en commun:

- modernisation de l'axe ferroviaire entre le littoral et les montagnes (TransRUN, 500 millions), permettant de réduire d'environ 50% la durée des trajets;
- développement de la liaison La Chaux-de-Fonds–Le Locle–Morteau (F), afin d'améliorer la situation catastrophique de la traversée du Locle par les pendulaires principalement frontaliers;
- prolongement du Littorail (ligne de tram sur le littoral) à travers Neuchâtel et augmentation de sa fréquence aux heures de pointe (passer de 20 à 10 minutes au moins);
- construction d'une troisième voie CFF entre la gare de Neuchâtel et Vauseyon (240 millions), afin de supprimer le goulet d'étranglement, qui limite la capacité de la gare de Neuchâtel;
- remise en activité du train régional Yverdon–Neuchâtel avec la réouverture des gares de Vaumarcus et Perreux fer-

mées il y a quelques années seulement! Cette ligne est indispensable pour desservir la nouvelle zone industrielle du plateau de Bevaix; – mise en place de circuits de minibus collecteurs à Boudry et Cortaillod en correspondance avec le Littorail à l'arrivée et au départ, ainsi que de parkings d'échange à Boudry et à Areuse.

Par ailleurs, la fin de l'ère du pétrole surgit à l'horizon et les changements climatiques nous assènent régulièrement leurs catastrophes naturelles. Ces perspectives incitent à prioriser les investissements orientés vers une mobilité qui dépend peu du pétrole et contribue le moins possible aux changements climatiques: soit les transports en commun et la mobilité douce.

Malheureusement, les collectivités publiques neuchâteloises voient actuellement leur capacité financière diminuer comme peau de chagrin. Elles sont donc condamnées à renoncer à de tels investissements. De plus, les seules subventions fédérales actuellement garanties au canton de Neuchâtel sont destinées à la route et tout particulièrement au tunnel de Serrières couronné du Gaspi d'or. La toute récente décision de classer la H20 Neuchâtel–Col des Roches en route nationale n'est en outre pas faite pour arranger les choses, puisqu'elle générera très probablement une nouvelle augmentation des dépenses routières dans le canton.

Toutefois un espoir est apparu avec le projet de Fonds d'infrastructure du Conseil fédéral, suite à l'adoption par le peuple en novembre 2004 de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Ce projet vient d'être approuvé par le Conseil des Etats et est actuellement examiné par la commission des transports du Conseil national. Il prévoit une enveloppe financière utilisable en partie pour la finalisation du réseau des routes nationales et en partie pour des infrastructures destinées à désengorger les agglomérations. Il met

en place les conditions-cadre permettant un financement d'infrastructures de transport en commun par le produit des taxes sur l'essence lorsqu'il s'agit d'améliorer la mobilité à l'échelle d'une agglomération. Négocier un transfert financier d'un type d'infrastructure à un autre (de la route vers le rail) semble possible, d'autant plus s'il permet de résoudre les mêmes problèmes. Il s'est donc agi pour le Conseil d'Etat de choisir entre poursuivre sur la lancée actuelle et se ruer sur le premier tunnel venu, ou de se donner les moyens – en temporisant un ou deux ans – de peut-être pouvoir choisir comment utiliser au mieux des intérêts cantonaux à long terme 140 millions de subventions fédérales.

La Fédération neuchâteloise des entrepreneurs et les partis bourgeois privilégient clairement la première option et ne cessent depuis une année de harceler le Conseil d'Etat pour obtenir une décision dans ce sens.

Le Conseil d'Etat a préféré la deuxième option, afin d'assurer un avenir soutenable à la population du canton. Sans sous-estimer les nuisances sonores supportées par une partie des Serrières, ne vaut-il pas mieux soigner le mal à la racine, en réduisant le trafic pendulaire, qu'appliquer un emplâtre sur une jambe de bois en enterrant le problème? Quant aux entreprises neuchâteloises désœuvrées, rien ne les empêche de soumissionner pour d'autres travaux dans le canton ou à l'extérieur. Les infrastructures publiques doivent être développées en fonction de leur utilité à long terme et non pour servir des rentes aux frais du contribuable.



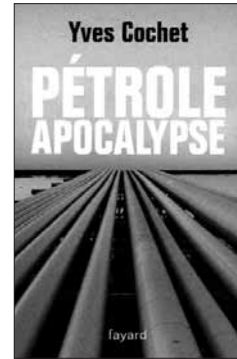
Blaise Horisberger
Les Verts NE

Pétrole: le pire qui s'annonce

Yves Cochet
Pétrole apocalypse
 Fayard, 2005, 275 p.

Pétrole apocalypse, un livre qui tombe à pic! Le baril de brut est à 75 \$ et ne redescendra plus: il est urgent de prendre conscience des sombres perspectives de notre civilisation du pétrole bon marché et d'agir pour tenter d'amortir le choc de la crise énergétique.

Yves Cochet, député Vert de Paris et ancien ministre de l'aménagement du territoire



et de l'environnement, n'hésite pas à parler d'apocalypse, dans l'espoir sans doute que la force du mot parvienne à briser l'incrédulité dominante ou à ébranler l'optimisme des tenants du progrès technologique. En huit chapitres assez expéditifs mais riches de références

et foisonnant d'exemples, Yves Cochet déroule implacablement son argumentation.

Il commence par rejeter les affirmations pseudo-scientifiques de l'Agence internationale de l'énergie et des groupes pétroliers sur l'avenir du pétrole. Oui, la fin du pétrole bon marché est proche, très proche: elle est annoncée entre 2006 et 2010 par l'ASPO, association pour l'étude du pic pétrolier et du pic gazier – www.peakoil.net. Yves Cochet expose cette théorie du pic pétrolier (pic de Hubbert) de manière tout à fait convaincante. La crise énergétique se déclenche à partir du moment où la moitié des réserves mondiales auront été extraites. La production ne pourra plus que diminuer, sous le double effet de l'épuisement progressif des puits et du ralentissement inexorable des découvertes de nouveaux gisements.

Yves Cochet démontre ensuite le rôle fondamental que joue l'énergie bon marché dans le fonctionnement de notre système économique. Il insiste tout particulièrement sur la voracité énergétique de la chaîne agro-alimentaire productiviste mondialisée. L'importance démesurée de la mobilité des biens nous rend extrêmement dépendants du carburant bon marché, jusque dans les nécessités premières de la vie: boire et manger. Le pétrole est dans nos assiettes!

Méthodiquement, il réduit à néant les espoirs de développement de nouvelles ressources de pétrole ou procédés d'extraction.

Face au pire qui s'annonce, il ne reste que le sevrage volontaire. Seule une sobriété énergétique mondiale permettrait de reculer l'échéance et d'adoucir le triple choc pétrolier.

Notre civilisation est confrontée aujourd'hui à trois phénomènes: la déplétion géolo-

gique du pétrole (et du gaz), l'augmentation de la demande, notamment en raison de la croissance en Chine et en Inde, et enfin l'exacerbation des conflits et du terrorisme international. S'additionnant, ces trois phénomènes entraîneront les prix du pétrole à un niveau insupportable, ce qui déclenchera l'inflation généralisée, la dépression économique et un état de violence et de guerre planétaire. Consacrant un chapitre à la géopolitique du pétrole, de ses gisements et de ses voies d'acheminement, Yves Cochet assombrit le tableau, persuadé que les guerres actuelles ne sont que les prémices des crises à venir.

Il faut bien comprendre que le pic pétrolier représente un moment crucial dans l'histoire de notre civilisation. Depuis la révolution industrielle, celle-ci s'est édifiée en remplaçant le solaire et la force humaine et animale par des ressources fossiles. Yves Cochet évoque les lois de la thermodynamique, le calcul des flux de matières et d'énergie, l'analyse des cycles de vie ou encore le concept d'empreinte écologique, pour démontrer par le menu les aberrations de la mondialisation. Aujourd'hui, l'économie mondiale est basée sur un coût des transports totalement injustifié au regard des réalités physiques. La remise en cause fondamentale du modèle économique dominant, qui oriente et justifie l'économie mondiale, est un des messages forts de cet ouvrage: «l'économie néo-classique est un non sens écologique» (p. 149).

Que faire? Yves Cochet consacre son dernier chapitre au recensement des actions pouvant permettre d'amortir le choc, à tous les niveaux. Fondamentalement, il s'agit de relocaliser l'économie et de tout miser sur les énergies renouvelables. Au niveau individuel cela signifie réduire la mobilité, manger bio et végétarien en s'approvisionnant auprès de l'agriculture locale, s'organiser en associations de quartier, en systèmes d'échange locaux et s'engager dans la vie politique locale.

Au niveau régional et national, il faut viser à la reconstruction d'entités autosuffisantes et développer des politiques énergétiques contraignantes. Au niveau international, Yves Cochet se fait le porte-parole de deux idées originales: remplacer l'OMC par l'Organisation mondiale de la localisation (OML) et mettre sur pied un protocole international sur la déplétion pétrolière, chargé d'organiser le rationnement.

Au total, ce livre sidérant nous place face à une réalité inexorable et effrayante, pour beaucoup proprement incroyable. Il expose, parfois un peu schématiquement, des principes fondamentaux et des faits à connaître et à faire connaître, des propositions à méditer et à relayer... de toute urgence!

Yves Froidevaux
 Les Verts NE



Renaud Gautier, Pascal Praplan
Le bal des eunuques
 De l'impuissance parlementaire à Genève et en Suisse
 Slatkine, 2006, 210 p.

Où la croisière s'amuse (ou se dispute) dans le brouillard, et où le bateau pourrait même s'appeler Titanic. Si vous comptez vous présenter aux prochaines élections, passez votre chemin, ou plutôt lisez ce livre, car vous prenez des risques... Les auteurs y décrivent un monde politique fait d'impuissance, où le député, amateur, peu éclairé et débordé, se fait mener en bateau par une administration omnipotente. De surcroît, l'exécutif mène le bal, et s'il faillit à sa mission, c'est le pouvoir judiciaire qui s'en mêle. Bref, le pouvoir législatif est pris en étau, se débat et gesticule, mais finalement n'est plus que l'ombre du pouvoir. Cela s'inscrit bien sûr dans une société atomisée, où chacun défend son intérêt personnel. Et la presse, au lieu d'exercer le quatrième pouvoir, met en scène le grand guignol de la politique. Mise en avant des politiciens forts en gueule ou bien lookés, et des sujets qui font mousser.

Cet essai, un peu caricatural, met en lumière un dysfonctionnement de la politique et de la société. Cependant, comme l'auteur de cet essai (un député, qui n'a pas démissionné!), ceux qui sont habités par la passion de la politique savent qu'elle a un sens, et que son dénigrement actuel laisse en fait le champ libre à ceux qui veulent exercer librement et sans entrave le pouvoir à leur seul profit.

Alors lisez ce livre, mais engagez-vous, sans naïveté, pour un monde où l'on peut vivre ensemble.

Michèle Künzler
 Députée au Grand Conseil genevois

La force tranquille de Nidwald

Des élections ont eu lieu le 26 mars dernier dans ce canton de Suisse centrale. Le **Demokratisches Nidwalden (DN)**, qui a rejoint les Verts suisses en 2005, maintient ses 7 sièges (sur 60) et fait réélire son conseiller d'Etat, Leo Odermatt. Portrait d'un pays de 40 000 habitants qui a inventé l'autopartage et qui a gagné contre la Cedra.

Le canton d'*Unterwalden nider Wald* (telle est la dénomination officielle!) présente un visage contrasté. Forte tradition agricole et montagnarde (voyez le marché bi-annuel de Stans, en avril ou en novembre), industrie mondialement active (les avions Pilatus notamment) à côté d'innombrables petites entreprises dans la construction ou l'informatique, comme dans la santé et le social. Vieilles familles nidwaldiennes et habitants des nouveaux quartiers de Hergiswil ou Stansstad qui travaillent à Zoug, Berne ou Zurich. Des coins qui ont conservé leur caractère pittoresque et sauvage, dans la vallée d'Engelberg ou dans les petites vallées latérales et, le long de l'autoroute A2, toute une industrie orientée vers le tourisme éphémère. Un des projets scolaires les plus révolutionnaires de Suisse alémanique, instaurant une pédagogie alternative de type «école active» et devenu le projet officiel de l'école publique cantonale. L'autopartage, né à l'initiative d'un jeune homme d'ici, Conrad Wagner, dont la coopérative *AutoTeilet* – «autopartage» en dialecte – a donné naissance à l'actuelle *Mobility*. Les Journées musicales de Stans, qui se tiennent en avril, et qui ont acquis, en quelques années, une audience internationale.

Les Verts de Nidwald ont maintenu leur appellation *Demokratisches Nidwalden* en adhérant, en 2005, aux Verts suisses. Etant donné son très fort enracinement dans la culture et la tradition de cette vallée de la Suisse primitive, DN a profité de cette possibilité offerte par les statuts des Verts. Dès sa création en 1982, DN revendiquait un esprit social et écologique, une attitude critique vis-à-vis de certaines pratiques politiques et une ouverture vers le monde et son développement durable. Le mouvement doit son émergence à deux traits qui caractérisaient alors ce petit canton: d'une part, la prédominance absolue des deux partis traditionnels, les démocrates-chrétiens et les radicaux, et l'absence quasi totale d'opposition politique organisée; d'autre part, le passage, voté lors d'une *Landsgemeinde*, du système majoritaire au système proportionnel pour l'élection au *Landrat*, le parlement cantonal. Avant 1982, les petits groupements de gauche, à savoir quelques socia-



Un mouvement social et écologique
 sur les terres de Winkelried.

listes immigrés durant la guerre ou l'aile chrétienne-sociale du PDC, dépendaient de la bonne grâce des grands partis pour obtenir une place au Landrat. Les trois pionniers de DN ont vu, début janvier 1982, environ 150 personnes répondre à leur appel à la création d'un nouveau mouvement démocratique, social et écologique. Deux mois plus tard, le premier député «Vert» était élu. Nous nous sommes alors trouvés dans une situation nouvelle et inconnue, mais aussi exigeante et prometteuse.

Les premières années de DN se déroulent sous ce régime politique typique des petits cantons conservateurs: le pouvoir suprême se manifeste dans la *Landsgemeinde*, réunion annuelle du peuple nidwaldien qui décide des lois et des projets importants et choisit son gouvernement, ses juges et son conseiller aux Etats. Cette manière de faire était depuis longtemps débattue et contestée, pour son faible taux de participation (entre 10 et 30%) et pour l'absence d'anonymat.

La *Landsgemeinde*, souvent glorifiée comme le modèle de la démocratie directe, allait offrir au jeune DN une plateforme pour quelques-uns de ses exploits. La lutte contre le dépôt national prévu dans le Wellenberg pour les déchets radioactifs en est certainement le plus spectaculaire. Si à Olon et en Mesolcina, des projets analogues furent abandonnés face à l'opposition déterminée des habitants et des cantons concernés, la démarche de la Cedra, l'organisme chargé par la Confédération de résoudre la question de l'entreposage des déchets radioactifs, trouvait, en 1984, l'oreille attentive de notre gou-

vernement. Pendant plus de 15 ans, DN fut le seul parti à exiger que soient menées des études sérieuses dans plusieurs régions du pays avant de prendre une décision. Il s'est opposé au fait qu'on choisisse le Wellenberg pour la seule raison que la résistance contre le dépôt semblait ici moins vive qu'ailleurs. Plusieurs dispositions constitutionnelles et législatives allaient être nécessaires pour garantir que le peuple nidwaldien aurait le dernier mot – et ce peuple a donné raison à DN! Depuis la votation finale de 2001, le projet Wellenberg est définitivement... enterré.

Au cours des années 1990, la critique du système traditionnel de la *Landsgemeinde* s'est accentuée et c'est en 1996 que cette impressionnante arène en plein air s'est réunie pour la dernière fois. Le canton a ensuite dû transformer ses institutions politiques et abandonner des traditions vieilles souvent de plusieurs siècles pour adapter la structure politique de notre mini-Etat à celles des autres Etats confédérés.

Un des architectes de cette reconstruction est le juriste Peter Steiner, cofondateur de DN en 1982 et, depuis 1994, député au Landrat, dont il a été en 2004-2005 un président écouté et respecté. Qu'on ait fait appel à sa compétence dans une situation de transition délicate et difficile est un indice du pragmatisme des milieux politiques de Nidwald. Une autre figure est celle de Leo Odermatt, promoteur avec Steiner du mouvement anti-Wellenberg, qui a été élu conseiller d'Etat en 1998 et vient d'être brillamment réélu pour sa troisième législature.



Armand Claude

Consultant en formation continue des enseignants du secondaire II et cofondateur de *Demokratisches Nidwalden*, Armand Claude a été le premier député DN au Landrat. Il a siégé au parlement de Nidwald de 1982 à 1994.

Pour en savoir plus

www.demokratischesnidwalden.ch



Marie-Ange Barthassat

L'alpinisme, une des passions de Marcellin Barthassat, ici au Restipass, dans le Lötschental, avec vue sur le Bietschorn.

Marcellin Barthassat, un passionné de l'espace et de son usage social

Originaire de la campagne genevoise, Marcellin Barthassat a été imprégné très jeune de l'importance de l'environnement et du sol travaillé dans les champs ainsi que de la nécessité de leur gestion réfléchie. On comprend donc **sa passion pour le paysage, le patrimoine et l'architecture** et plus tard son entrée chez les Verts.

Issu d'une famille paysanne à Landecy, le jeune Marcellin a rejoint la ville dès les années soixante après la mort de son père en 1957. Sa mère s'est installée avec ses enfants dans le quartier populaire des Pâquis où se situe la très active paroisse de la Trinité. C'est là qu'il s'est engagé à *Témoignage chrétien*, mouvement préoccupé par la condition ouvrière, étudiante et le Tiers Monde.

Marcellin Barthassat fréquentait alors beaucoup le milieu des grimpeurs du

Salève, au point d'avoir hésité à devenir guide de montagne. Plus attiré par la montagne et la musique que pour les études, il a finalement opté pour un apprentissage de dessinateur en génie civil. Mais davantage que sa profession, ce sont les événements de Mai 68 qui ont marqué Marcellin, séduit par ce mouvement qui voit s'accorder chrétiens, marxistes, socialistes et pacifistes dans l'espoir d'un monde différent, plus humaniste. A l'époque, il était sous-officier dans l'armée et écoutait les événements qui

secouaient l'Europe à la radio. Avec des camarades qui partageaient ses idées, il décide alors de grader afin de changer l'armée de l'intérieur. Mais cette idée n'a jamais abouti puisqu'il a quitté l'armée pour devenir objecteur de conscience. Dès les années septante, il a rejoint les mouvements de la «nouvelle gauche» qui se démarquent des systèmes bureaucratiques ou stalinien. Il a participé aux mouvements pacifistes puis s'est activement engagé durant quinze ans dans le syndicalisme de la FOBB (aujourd'hui

Unia). Le syndicalisme reste d'ailleurs à ses yeux une formidable expérience formatrice car, obligé de prendre très vite de grandes responsabilités, il a dû maîtriser des domaines très différents comme l'économie, le social ou l'art de la négociation.

En 1974, le choc pétrolier secoue l'économie mondiale. Les mouvements pour la sauvegarde de l'environnement ont pris de l'importance et le féminisme a remis en question la manière de faire de la politique. La crise du militantisme a secoué la «nouvelle gauche» et n'a épargné personne. Les changements attendus ont fait place à davantage de réalisme, de désillusion économique, sociale et culturelle.

Une rencontre au début des années quatre-vingt marque un tournant de sa vie professionnelle. Les architectes Georges Descombes et Jacques Menoud lui demandent un coup de main sur un projet de sauvegarde d'une ancienne ferme à Bossy, dans la campagne genevoise, pour lequel ils manquent de temps à cause de leur charge professorale. C'est là que Marcellin Barthassat a découvert l'importance de l'architecture et du patrimoine. Il se lance donc dans une nouvelle formation et part à la conquête de deux équivalences à Zurich afin d'obtenir son titre d'architecte. En parallèle, il fonde en 1984 le «Collectif d'architectes BBBM» avec trois anciens amis militants. C'était l'envie de passer d'une posture d'opposition à une attitude de proposition. A ses yeux, l'architecture est une discipline clé dans la société puisqu'elle permet de moduler et de façonner l'espace dans lequel les gens vivent.

Bien qu'au travers de ses différents projets Marcellin Barthassat ait eu à côtoyer des élus Verts, il ne fait pas partie du nouveau parti émergent. Pour cela, il a fallu attendre la fin des années nonante et une seconde rencontre décisive avec David Hiler, député Vert et futur conseiller d'Etat, mais aussi ancien compagnon militant, qui lui propose de se présenter sur la liste du Grand Conseil pour laquelle il était à la recherche de candidats. Mais Marcellin estimait avoir assez donné dans le syndicalisme et se voyait mal dans la fibre d'un élu. Il préfère rester en retrait de la vie parlementaire tout en étant disponible pour «l'aide à la décision».

Tout de même intéressé par ce parti qui en promouvant l'écologie et la sauvegarde de la biosphère rejoint les «valeurs de respect et de partage des ressources matérielles et humaines», il en devient d'abord sympathisant, puis membre à part entière. Il s'implique dans les groupes de travail sur l'aménagement et les transports ou l'enseignement, et donne au cours des années des coups de main

sur plusieurs dossiers ayant trait à la gestion de l'espace, au développement, à la mobilité ou à l'aménagement du territoire, ainsi qu'au projet de Faculté de l'environnement.

Une chose est certaine, Marcellin Barthassat est un homme passionné mais dont le temps est précieux car, comme il aime à le dire, «il faut beaucoup d'énergie pour mener à bien et réaliser des projets.» Et des projets, il en a réalisés de très différents, que ce soit au niveau familial, marié depuis 1973 avec Marie-Ange et père de deux enfants, ou dans sa vie professionnelle (restauration des Bains des Pâquis, logements collectifs Minergie au Grand-Saconnex, renaturation de la Seymaz, etc.) ou par son enga-

gement pour la cause du patrimoine ancien et contemporain. La défense de ce dernier l'a d'ailleurs conduit à présider depuis 2003 la Société d'art public, section genevoise de Patrimoine suisse.

Marcellin Barthassat est aussi depuis 2002 chargé d'enseignement à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève dans la filière «architecture et paysage» et fait partie du comité d'organisation du Festival Amadeus de la Touvière, au Carre d'Aval. Autant d'activités dans lesquelles il milite pour une société qui reconnaisse les valeurs culturelles de l'architecture, comme une dimension de l'environnement dans son sens le plus large.

Sandrine Burger

«Projeter et façonner un espace vital de qualité pour la région franco-valdo-genevoise»

Président de la Société d'art public, Marcellin Barthassat est l'une des chevilles ouvrières de l'Appel lancé au nouveau gouvernement genevois par le WWF suisse, la Société d'art public, section genevoise de Patrimoine suisse, Pro Natura Genève et l'ATE, Association transports et environnement.

DIX POINTS FORTS POUR GENÈVE-RÉGION

1. Elaborer des plans (paysages et milieux naturels, mobilité, patrimoine bâti et urbanisme) à l'échelle de la région permettant d'établir rapidement des accords avec la France.
2. Connecter le Plan directeur cantonal avec une planification transfrontalière, voire même établir un plan régional franco-valdo-genevois d'aménagement du territoire et de gestion des paysages.
3. Sauvegarder la zone agricole et ses fonctionnalités, encourager en particulier sa production locale et des expériences d'agriculture de proximité.
4. Poursuivre les efforts d'aménagement de connexions entre milieux naturels par la mise en œuvre de corridors biologiques.
5. Mettre en œuvre le CEVA [la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse] et développer le réseau régional RER. Poursuivre le développement des transports publics par leur plan directeur dans le but d'assurer un transfert modal.
6. Transformer les axes principaux convergeant sur la ville en boulevards urbains avec l'installation d'un tram et d'une végétalisation des axes.
7. Réaliser des quartiers de qualité, tels que prévus par le Plan directeur cantonal, en intégrant les principes de la gestion durable des eaux, de l'énergie, de la mobilité et de la biodiversité.
8. Engager des démarches de projet de mixité entre logements et activités dans les zones propices de la couronne urbaine.
9. Reconnaître le patrimoine du XX^e siècle à l'échelle cantonale. En poursuivre l'inventaire tout en l'accompagnant d'un plan des potentiels d'aménagement.
10. Promouvoir des quartiers durables du type «Société 2000 watts» comme ceux en cours de réalisation dans la région de Bâle.

Genève, ville compacte et ceinture verte, bénéficie d'un attrait indéniable mais son territoire est confronté à des mutations urbaines importantes. L'augmentation de la population – presque 800 000 habitants sur l'ensemble de l'agglomération transfrontalière – nous oblige à repenser l'urbanisme et ses implications sur l'environnement naturel et construit.

La prochaine législature ne pourra plus se satisfaire de solutions locales. Il y a nécessité de lier le Plan directeur cantonal de l'aménagement et de l'environnement du canton de Genève avec ceux de la France voisine et du canton de Vaud et de favoriser de bonnes initiatives de planification venant de nos voisins en direction de Genève. Il s'agit pour nous d'étendre une vision qui prenne en compte l'aménagement du bassin lémanique.

«Gouverner c'est prévoir»... Cet appel insiste sur plusieurs objectifs et buts poursuivis par nos associations. Nous l'adressons aux membres du nouveau Conseil d'Etat pour qu'ils développent une politique active en matière d'aménagement harmonieux du territoire et une vision prospective de l'environnement. Il s'agit pour nos associations de soutenir des projets d'aménagement de qualité et respectueux du patrimoine selon les principes de l'Agenda 21.

Nous demandons au nouveau Conseil d'Etat qu'il reconnaisse l'importance de ces objectifs pour l'avenir de Genève et qu'il mette tout en œuvre afin de les réaliser.

Au pays d'Ingrid Betancourt

Après les élections en Colombie: la paix toujours plus lointaine, le sort des otages toujours plus précaire.

Trois mois de voyage en Amérique latine et la fréquentation systématique des Forums sociaux depuis leur création en 2001 m'ont convaincu qu'il existe une grande demande, une grande soif de «politique verte»: la recherche d'un autre paradigme idéologique et d'une autre posture politique. Et, d'ailleurs encore, le désir de partager une «attitude verte», une attitude personnelle face à la vie, à la nature, aux autres, à soi-même, au temps passé et à venir, dont le partage formerait une nouvelle identité collective.

Un «nous les Verts», qui ne sait encore dire son nom, est en train d'émerger partout sur la planète; et ce «nous les Verts», tout en se différenciant du «nous la Gauche», s'inscrit dans le même mouvement d'indignation et de désir de rupture au nom de la justice.

Si l'opinion publique latinoaméricaine, portée notamment par les ONG et les mouvements populaires, les autorités locales et les fonctionnaires publics, les chercheurs et les enseignants, est très sensible à nos thèmes, aucune force politique n'est aujourd'hui capable de représenter cette sensibilité. Les Verts en Europe ont une petite avance sur leurs homologues d'Amérique latine. La collaboration internationale à travers les *Global Greens*, les Verts mondiaux, devient aujourd'hui une nécessité.

En Colombie, par exemple, grâce notamment à l'engagement remarquable de Marelby Agatton, sa secrétaire générale, le parti *Verde Oxígeno*, fondé par Ingrid Betancourt, a concentré depuis quatre ans la majeure partie de ses actions à la libération de sa présidente. Sans succès hélas! Après quatre ans d'efforts et de frustrations, et une fois les élections passées, *Verde Oxígeno* se trouve aujourd'hui dans une phase de reconstruction. Il s'agit de récupérer l'espace politique perdu ces dernières années au niveau national. En Colombie, il faut bien le constater, la question d'Ingrid et des otages est considérée comme découlant de l'état de guerre et ne constitue pas en soi une question politique centrale.

Sur la Colombie pourtant, les Verts ont un discours qui se démarque d'un point de vue éthique de la gauche classique, réformiste ou révolutionnaire. La position des Verts pourrait être fédératrice à gauche, dans l'optique de créer pour les élections de 2010 une réelle alternative

au gouvernement en place et aux mafias de la drogue. Notre devoir de Verts européens et mondiaux est donc de continuer à appuyer les Verts colombiens dans leurs efforts pour aboutir à un accord humanitaire, et à la refondation d'une gauche plurielle.

Rappelons que la présidente des Verts colombiens a été kidnappée par les Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée du peuple (FARC-EP) le 23 février 2002. Elle se trouvait alors en pleine campagne électorale pour les présidentielles, en compagnie de son amie et collègue des Verts Carla Rojas, venant défendre son programme de résolution pacifique du conflit colombien par la négociation entre toutes les parties armées.

De nombreuses actions ont été menées depuis lors pour la libération d'Ingrid Betancourt et de tous les autres otages, 3000 à 5000 personnes (militaires, policiers ou civils) enlevés par les FARC, soit 80% des otages dans le monde! Du 31 octobre au 6 novembre 2005, une délégation des Verts, s'est rendue à Bogota pour défendre une initiative Verte, le premier pas d'une mobilisation internationale, diplomatique, humanitaire et militante visant à inciter le président Uribe et les FARC à signer l'Accord humanitaire. A travers celui-ci, les Verts mondiaux demandent aux FARC de libérer immédiatement et sans condition les otages civils, de négocier la libération des otages militaires et policiers et de respecter ainsi les Conventions de Genève. Ce serait le premier pas avant de négocier un processus de paix, qui devrait comprendre un volet sur les réfugiés et déplacés internes. Avant de s'attaquer aux racines du conflit: les inégalités sociales (0,4% de la population possède 65% de la terre) et l'impunité quasi totale du crime organisé.

Depuis une vingtaine d'années, le conflit colombien, vieux d'au moins 40 ans, est surdéterminé par la production de la coca et le trafic de la cocaïne. Au fil des ans, les groupes armés paramilitaires se sont vus assigner la double tâche, par la mafia et par les gouvernements successifs, de «sécuriser» le trafic de drogue et d'ex-



terminer l'opposition démocratique, notamment les anciens guérilleros ou leurs sympathisants qui avaient choisi de déposer les armes et d'entrer dans le jeu démocratique: entre 1985 et 2003, 14 000 militants de syndicats, de mouvements sociaux afro-colombiens, indigènes, d'étudiants, d'intellectuels, de juges et d'avocats furent les victimes de violations systématiques de droits humains, dont la quasi totalité est restée à ce jour impunie.

L'opinion publique colombienne est aujourd'hui dans sa majorité favorable à l'Accord humanitaire. Ce qui ne l'empêche pas de soutenir le président Uribe, à qui l'on reconnaît le mérite, malgré des méthodes brutales et le plus souvent contraires aux droits humains, d'avoir restauré une certaine sécurité. Uribe avait promis une lutte militaire sans merci contre les FARC. Ce qu'il a fait au mépris des populations civiles prises en tenaille entre les belligérants. Il s'était également engagé à désarmer les paramilitaires, et ceux-ci jouent le jeu avec une certaine régularité, même si la démilitarisation permet de «blanchir» les activités criminelles de cette dernière décennie, et que le nombre des armes rendues est très inférieur aux attentes des experts en processus de paix.

Après les élections législatives, qui ont vu la victoire dans les urnes des paramilitaires (qui se flattent de contrôler 40% des députés) et la réélection du président Uribe le 28 mai, le sort des otages est encore plus précaire que lors de la dernière législature. L'Accord humanitaire n'est pas pour demain, car le gouvernement a choisi de continuer sur la voie de la guerre et de la répression et les FARC ont décidé de ne plus rien négocier avec Uribe et d'attendre un nouveau gouvernement... en 2010.

Jean Rossiaud

Délégué des Verts suisses
au Parti Vert européen

Pour en savoir plus

Ingrid Betancourt, *La rage au cœur*, Pocket, 2001. Le livre *Au nom d'Ingrid*, de Juan Carlos Lecompte, Denoël, 2005, est le témoignage du mari d'Ingrid, celui d'une des quatre mille familles sans nouvelles d'un parent.

www.globalgreens.info

www.partidoverdeoxigeno.com

www.betancourt.info

www.ingridbetancourt.com

Du 13 au 15 octobre 2006

Genève accueille le 2^e Congrès du Parti Vert européen

800 Verts de toute l'Europe seront à Genève Venez les rencontrer!

Let's have a party! Vous vous souvenez peut-être que c'est sous ce mot d'ordre qu'a été fondé le Parti Vert européen - European Green Party, à Rome en février 2004. Plus de 1300 délégués, invités, observateurs et près de 350 journalistes ont pris part à l'événement.

Du 13 au 15 octobre, Genève accueille le deuxième Congrès des Verts européens. 800 Verts de 36 pays européens se retrouveront dans la plus internationale des villes suisses. Le thème principal de discussion porte sur l'adoption d'un document des Verts sur le futur de l'Europe. Après l'échec de la Constitution européenne en France et aux Pays-Bas et la poursuite de l'élargissement de l'UE vers l'est, c'est devenu une question centrale pour les Verts. En Suisse aussi, car les Verts suisses veulent toujours adhérer à l'Europe. Mais à quelle Europe? Le Congrès adoptera sa vision d'une Europe verte, et les débats seront sûrement passionnants.

D'autres thèmes seront abordés lors de ce congrès. Il y aura un podium sur le rôle de l'Europe, entre droits humains et terrorisme. On devra aussi adopter une charte commune sur les principes directeurs de la politique européenne des Verts. Des ateliers seront organisés pour discuter de politique locale, de participation des Verts aux gouvernements, de politique culturelle, et de bien d'autres sujets encore. Il y en aura pour tous les goûts!

En tant qu'hôtes de ce congrès, les Verts suisses ont le privilège de pouvoir inviter 200 de leurs membres. Et nous devons répondre présents. En fin de compte, ne sommes-nous pas le cinquième plus grand parti Vert d'Europe? De plus, la Suisse fédéraliste peut apporter une contribution décisive au débat sur l'Europe, tout particulièrement chez les Verts. Vous êtes intéressés? Vous trouverez bientôt de plus amples informations sous www.verts.ch. Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription auprès du secrétariat des Verts suisses. Il vous suffit d'envoyer une courriel ou un courrier avec vos nom, adresse et numéro de téléphone à verts@verts.ch. Dans l'intervalle, réservez les dates!

Miriam Behrens

Vice-secrétaire générale des Verts suisses

HÉBERGEMENT

Nous sommes également à la recherche de Verts susceptibles d'héberger des congressistes qui n'ont pas forcément les moyens de loger à l'hôtel. Une occasion unique d'apprendre comment on dit «vert» en finnois, bulgare, maltais, géorgien, gaélique... Merci de répondre à cet appel en vous annonçant auprès des Verts genevois (ge@verts.ch ou 022 800 38 48).

A nos lectrices et lecteurs

Renforcer les Verts, c'est aussi renforcer leurs outils de communication. Le *Bulletin Vert*, qui accompagne depuis vingt ans les Verts, d'abord genevois, puis romands, paraît désormais dans une formule enrichie et une pagination augmentée. Le journal romand des Verts veut resserrer les liens entre les membres, informer sur l'activité des Verts en Suisse et ailleurs, faire connaître plus largement les idées vertes, susciter et enrichir le débat et la réflexion sur l'ensemble des sujets politiques et de société.

Nous espérons que vous lui ferez bon accueil. Aidez-nous à le faire vivre, diffusez-le, offrez-le, abonnez vos amis et vos meilleurs ennemis! N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, critiques et suggestions. Ce journal est le vôtre.

La rédaction



Le premier numéro du *Bulletin Vert*, journal du Parti écologiste genevois, paraît en janvier 1986 (84 numéros sont publiés jusqu'en décembre 1994). Puis le *Bulletin Vert* devient le **journal romand des Verts** (55 numéros publiés entre janvier 1995 et mars 2006). Le présent numéro est le premier d'une nouvelle série.



La religiosité connaît un vif regain depuis quelques années. Que ne nous rebat-on les oreilles avec l'extrémisme islamiste. Il y a d'ailleurs longtemps que telle ou telle foi a engendré des mouvements de même nature: les partis religieux les plus extrêmes en Israël, nombre de télévangélistes protestants aux Etats-Unis, sans parler de certaines organisations catholiques, dont l'Opus Dei. Un peu plus au loin, on rappellera notamment des hindouistes sans limites qui avaient profané une mosquée à Amritsar il y a quelques décennies, provoquant des émeutes meurtrières.

Point n'est besoin pourtant de vilipender toutes les religions de ce chef. Mais, la force des convictions quelles qu'elles soient, paraît inévitablement, à un certain degré, se muer en intolérance et en source de violence, parfois gravissime.

Il serait cependant bien incomplet de limiter cette énumération à la métaphysique. Curieusement, le rationalisme des Lumières a lui aussi fini par faire sourdre de dangereux dévots.

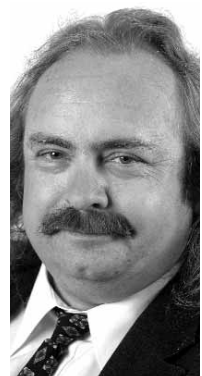
L'exemple le plus navrant réside dans le scientisme. Portés par un enthousiasme de bon aloi, mais à l'occasion emportés et aveuglés par une dévotion intrinsèque, contrairement à tout esprit scientifique, certains chercheurs, qui peuvent même être réputés, ne tolèrent pas la critique, le simple doute cartésien à l'égard de leurs travaux voire de leurs hypothèses. Le nucléaire et le génie génétique illustrent le propos.

Plus périlleuse encore, car beaucoup

plus répandue, est la foi des zéloteurs du marché. Elle a ses apôtres, dont les épîtres inondent nos médias, elle a à Berne son évêque – le chef du Département de l'économie, pour peu de temps encore le conseiller fédéral Deiss –; comme souvent, les fidèles vont à la messe ou au culte sans trop réfléchir. Essayez donc pour voir d'interrompre la prière! Essayez ainsi de dire par exemple que la loi de l'offre et de la demande est un peu comme la loi de la gravitation universelle, une réalité à maîtriser: celui qui se balade sur un pont sans barrière risque d'apprendre à ses dépens les risques de la gravitation! Comme un vil faquin, vous subirez alors pas loin du sort de Michel Servet: le bûcher, au moins symbolique.

On pourrait en dire autant des fanatiques de l'étatisme, supposé résoudre tous les maux de la société, sans égard au comportement réel des individus et des groupes.

C'est sans doute la meilleure spécificité des Verts que de refuser tout embrigadement dans l'une de ces chapelles religieuses, scientifiques, économiques ou politiques. L'absence de ralliement au simpliste duel entre libéralisme économique et étatisme leur a d'ailleurs valu de tout temps les sarcasmes de celles et de ceux qui cultivent le goût du schéma au détriment de la nuance. Dans cette perspective, le développement durable ne peut passer que pour une soupe sans sel pour qui n'apprécie que les assaisonnements violents: savoir, cas par cas, reconnaître les nécessités respectives et pondérer les exigences de l'environnement, du social et de l'économie constitue pourtant la seule attitude faisant fi de la dévotion là où s'impose l'esprit critique.



Luc Recordon
Conseiller national VD

Bulletin Vert
Case postale 345, 1211 Genève 4
bulletinvert@verts.ch
Tél. 022 800 35 62

Editeur
Les Verts suisses

Rédaction
Anita Frei, rédactrice responsable
Pierre Lipschutz

Coordination
Gabriela Bader, Berne
Laurent Debrot, Neuchâtel
Tinetta Maystre, Vaud
Jean-Claude Mermilliod, Vaud
Yolande Peisl, Fribourg
Walter Rosselli, Valais

Ont collaboré à ce numéro
Ruedi Baumann, Miriam Behrens,
Sandrine Burger, Armand Claude,
Yves Froidevaux, Ruth Genner,
Balthasar Glättli, Maya Graf,
Erica Hennequin, Antonio Hodgers,
Blaise Horisberger, Herbert Karch,
René Knüsel, Georges Kolb,
Michèle Künzler, François Marthaler,
Anne-Catherine Menétrey,
Nicolas Morel, Christa Mutter,
Andräs November, Cédric Pillonel,
Bernhard Pulver, Grégoire Raboud,
Luc Recordon, Jean Rossiaud,
Christian van Singer,
Hubert Zurkinden

Traductions Anita Frei

Couverture
Grüne GL

Prix du numéro CHF 4.50 · 3 €
Abonnements
6 numéros (1 an): CHF 25.–
Abonnement de soutien: CHF 100.–
Talon d'abonnement en page 12
Gestion des abonnements:
Yolande Peisl

Publicité
S'adresser à la rédaction. Tarifs sous
www.verts.ch/bulletinvert

Graphisme Pierre Lipschutz
Impression M+H, Genève

Tirage 10 000 exemplaires

© 2006, Les Verts suisses

Prochaine parution
Septembre-octobre 2006
Délai rédactionnel: 4.8.2006

www.verts.ch/bulletinvert

2^e Université d'été des Verts romands Vaumarcus (NE) – 1^{er}, 2 et 3 septembre 2006 L'aménagement du territoire

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

Dès 17h Accueil (arrivée des bus d'Yverdon 16h43 ou 17h43, de Neuchâtel 17h09)
Repas et soirée organisée par les Jeunes Verts

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Petit déjeuner

Conférences en plénière

9h «*Aménagement du territoire en Suisse: état des lieux et perspectives*»
Pierre-Alain Rumley, directeur de l'Office fédéral du développement territorial

10h «*Territoires intermédiaires et historique des zonages urbains*»
Jean Ruegg, professeur à l'Université de Lausanne

11h «*Place du territoire dans la gouvernance au XXI^e siècle*»
Pierre Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, Paris

Repas

14h et 15h15: **Ateliers.** Deux ateliers à choix, les inscriptions aux ateliers se feront sur place

Atelier A «*Développement durable dans l'environnement construit, de la définition des objectifs à l'utilisation d'un quartier*»
Alain Guye, géographe, directeur de l'association Ecoparc, Neuchâtel

Atelier B «*Condition de pertinence d'une approche du développement durable: penser localement pour agir globalement*»
Pierre Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer

Atelier C «*Politique de densification sélective: une solution pour gérer de manière durable la mobilité*»
David Gaillard, représentant de l'ATE, économiste, spécialiste en politiques urbaines, Sion, fondateur d'Ecopolis21 à Lausanne

Atelier D (vaut pour 2 ateliers)
«*La ville, miroir de la société*»
Christophe Gnaegi, architecte, bureau tribu'architecture à Lausanne, président de l'association Droit de cité



Lieu: Le Camp à Vaumarcus (NE), entre Yverdon et Neuchâtel (www.lecamp.ch)

Inscription: CHF 200.–, tout compris, pension complète en dortoir. Supplément pour chambres avec literie: de 10.– à 16.– par personne

Garderie: organisée sur demande

Attention: le nombre de places est limité à 100 (priorité sera donnée aux personnes qui passent les deux nuits sur place). Tarif réduit sur demande, le prix ne doit pas être un obstacle à la participation.

Renseignements complémentaires:
tél. 032 852 07 26 ou 032 855 14 53

16h45 **Table ronde** avec les conseillers d'Etat
Robert Cramer GE, **Fernand Cuche** NE, **David Hiler** GE,
François Marthaler VD et **Bernhard Pulver** BE
Modérateur: Laurent Rebeaud

Repas, soirée, animations, musique, stands d'information

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Petit déjeuner

9h **Conférence de Dominique Voynet**, sénatrice, ex-ministre française de l'aménagement du territoire et de l'environnement

10h et 11h15: **Ateliers.** Deux ateliers à choix, les inscriptions aux ateliers se feront sur place

Atelier E «*Différenciation économique et culturelle: le marketing urbain*»

Nicolas Babey, Dr en géographie, professeur à la Haute Ecole de gestion, Neuchâtel

Atelier F «*Habiter autrement: pour que fleurissent les écoquartiers en Suisse*»

Anita Frei, architecte urbaniste, Genève

Atelier G «*Concilier aménagement du territoire, développement durable et promotion économique: le cas Galmiz*»

Hubert Zurkinden, secrétaire général des Verts suisses, député au Grand Conseil fribourgeois

Atelier H (vaut pour 2 ateliers)

«*Quelle densité pour quelle qualité de vie?*»

Christophe Gnaegi, architecte, bureau tribu'architecture à Lausanne, président de l'association Droit de cité

Repas

14h15 Synthèse et conférence de presse
Ueli Leuenberger, vice-président des Verts suisses

14h45 Fin de l'Université d'été (départ des bus direction Yverdon 16h09, direction Neuchâtel 15h43)

15h50 Possibilité d'un **retour en bateau** direction Neuchâtel et de profiter d'une «*lecture du territoire*» par Christophe Gnaegi et d'autres intervenants (arrivée à 17h10, à la gare de Neuchâtel vers 17h25)

Programme sous réserve de modifications

TALON D'INSCRIPTION à retourner avant le 14 juillet 2006 à:
Les Verts NE, rue de la Côte 39, 2400 Le Locle ou par courriel à ne@verts.ch
en mentionnant «**Inscription à l'Université d'été 2006 des Verts romands**»

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Tél. _____ Tél. mobile _____
Courriel _____
Nombre de personnes _____ en dortoir en chambre sans hébergement
Remarques _____
Signature _____



Donnez du souffle à la vie !

S'engager sur la voie de l'équilibre

Une meilleure gestion des transports, un plus grand respect de l'environnement et une utilisation responsable des ressources naturelles sont indispensables à l'équilibre de notre planète.

L'ATE, Association Transports et Environnement, s'engage à vos côtés pour faciliter vos déplacements et défendre une politique des transports durable.

**Bénéficiez de nos prestations exclusives et renforcez votre engagement pour un meilleur équilibre de vie!
Adhérez aujourd'hui à l'ATE et recevez un bon de 50.– francs !**

Tél. 0848 611 613 ou www.ate.ch

Association Transports
et Environnement

